

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

22°

ALGER

33°

TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 11 Avril 2013 - 1^{er} Jumada Al-Thani 1434 - N° 245 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-MALI

Le président Bouteflika reçoit le ministre malien des Affaires étrangères

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Tiéman Hubert Coulibaly. L'audience s'est déroulée à la résidence Djenane El-Mufti, en présence du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

M. Sellal en visite de travail à Oran

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya d'Oran, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

Page 3

CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER, AU FORUM **DK NEWS** LES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DES «RÉVOLUTIONS ARABES» SUR LE CONTINENT

L'AFRIQUE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS

L'Afrique souffre des «conséquences négatives des révoltes arabes» qui ont touché certains pays situés dans le nord de ce continent, et de «plans de division soutenus par les Occidentaux», a estimé

hier à Alger Ahmed Mizab, expert des questions stratégiques et sécuritaires. «L'Afrique connaît depuis fin 2010 une série de transformations géopolitiques comme la partition du Soudan, qui a eu des

conséquences négatives sur le continent, et les révoltes survenues en Tunisie, Libye et Egypte», a indiqué M. Mizab lors d'une conférence-débat organisée par le quotidien **DK-News**.

Pages 6-7



La charte nationale comme référence



Photo : M.N.K.



EDUCATION
La grève de l'Unepf diversement suivie par certains établissements scolaires à Alger

Page 5

FINANCES
La Banque d'Algérie célèbre le 49^e anniversaire du recouvrement de sa «souveraineté monétaire»

Page 3



ARCELORMITTAL
Accord de principe pour augmenter la production d'El Hadjar à 2,2Mt/an avec un investissement d'un milliard de dollars

Page 3

SCIENCE et VIE

Combien de temps faut-il courir pour vraiment maigrir ?

Pages 12-13

TIZI-OUZOU

GALA EN HOMMAGE À DAHMANE EL HARRACHI

Page 4

CULTURE

FOOTBALL

COUPE D'ALGERIE (1/2 FINALES)
DEMAIN À 17H00 :
MC ALGER - ES SÉTIF
Faites-nous rêver !

Page 24

JUSTICE

BORDJ EL KIFFAN
Un tapage nocturne qui tourne au drame

Page 10

MÉTÉO 26° à Alger

REGIONS NORD :

• Temps relativement chaud et partiellement voilé en cours de journée. Les vents seront variables, faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

34° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

• Temps partiellement voilé. Les vents seront de secteur Nord-Est (30/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

	max	26°	min	15°
Oran	max	28°	min	14°
Annaba	max	23°	min	13°
Béjaïa	max	26°	min	16°
Tamanrasset	max	34°	min	20°

Réouverture du monument du Musée national du Bardo

Après six années de travaux de restauration, le monument du Musée national du Bardo, rouvrira ses portes, le jeudi, 18 avril, prochain. A l'occasion de cet événement, la directrice Madame Fatima Azzoug animera une conférence de presse, dimanche prochain, à 10h00 au siège du musée sis 3, Boulevard Franklin Roosevelt Alger. Au programme : Visite du monument, expositions, projection du film des travaux de restauration et rencontre avec des spécialistes et professionnels.

Cet événement très attendu intervient à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, célébré chaque année du 18 avril au 18 mai.

Illizi La diffusion de la radio régionale élargie aux zones enclavées



Les habitants de cinq régions enclavées de la wilaya d'Ilizzi (Sud-est du pays) peuvent désormais capter les émissions de la radio régionale d'Ilizzi, après l'installation récemment de nouveaux émetteurs dans ces régions, a-t-on appris hier auprès des responsables de cette radio. Les régions concernées sont les localités frontalières de Tarat et Timeraouine, et également Afra, Stah et Tin-Fouyé tabenkort, dont les habitants vont désormais pouvoir suivre, à travers les programmes diffusés, les événements liés à l'actualité nationale et l'action de développement local, a précisé la même source. L'opération d'élargissement de la diffusion à ces contrées a été menée par une équipe technique dépêchée de la direction régionale de Ouargla de la Radio nationale. La réception des programmes radiophoniques a été très bien accueillie par la population de ces régions enclavées, toucheuse de pouvoir enfin suivre l'actualité et transmettre, via ce média, leurs préoccupations aux responsables locaux.

COLLOQUE À GHARDAÏA «L'entente entre les adeptes des rites Malékite et Ibadite au service de l'Islam et du pays»

Un colloque international sur le thème «L'entente entre les adeptes des rites Malékite et Ibadite au service de l'Islam et du pays», sera organisé à Ghardaïa entre le 21 et 23 avril, a-t-on appris du directeur des Affaires religieuses et du Wakf, M. Mohamed Amir Abdellkader. Initié par le ministère des Affaires religieuses et du Wakf, en collaboration avec la wilaya de Ghardaïa, cet événement réunira de nombreux intellectuels, religieux et enseignants-recherches spécialisés dans les deux rites Ibadite et Malékite, a indiqué M. Amir. Des érudits, oulémas et des figures religieuses du monde musulman ont été conviés à animer des conférences durant ce colloque qui ambitionne de «favoriser l'esprit du dialogue, de la paix et de l'entente pour servir la religion islamique et l'Algérie», a-t-il dit. Cet événement culturel et religieux vise également à engager une réflexion approfondie pour renforcer et asseoir la culture de la tolérance,



en assurant la transmission de la tradition du prophète Mohammad (QSSSL), aux nouvelles générations». Lieu de coexistence et de cohabitation des deux rites, Ibadite et Malékite, depuis plus de mille ans, la région du M'zab constitue un exemple de la consécration des valeurs de tolérance et de promotion de la paix parmi la population, souligne-t-on.



GROUPE SONATRACH

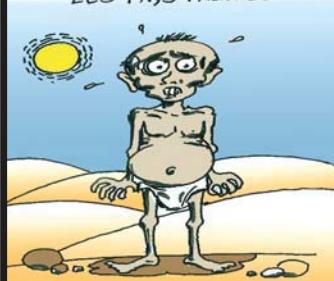
Mise à jour de la cartographie des risques professionnels

La sous-direction de la santé de Sonatrach procède à la mise à jour de la cartographie des risques professionnels de ce groupe énergétique algérien, a annoncé hier à Oran son responsable, D. Toufik Hamadache. Lancée par des experts de cette sous-direction relevant de la direction des affaires sociales de Sonatrach, cette opération vise à revoir les mesures et le dispositif de prévention des risques en tenant compte de l'évolution du groupe et des enjeux de sécurité et de protection contre les accidents et maladies en milieu professionnel.

No Comment

MALNUTRITION DANS LE MONDE

DANS LES PAYS PAUVRES



DANS LES PAYS RICHES



BIEN-ÊTRE DES ENFANTS Les Pays-Bas en tête du classement de l'Unicef



Les Pays-Bas occupent la première place du classement général des pays les plus avancés en matière de bien-être des enfants, selon une étude du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef), rendue publique hier. L'étude, réalisée par le centre de recherche de l'Unicef, analyse la situation des enfants et adolescents dans 29 des économies les plus avancées du monde et établit un classement autour de cinq dimensions : le bien-être matériel, la santé et la sécurité, l'éducation, les comportements à risques, le logement et l'environnement. Les Pays-Bas sont suivis de quatre pays nordiques (Finlande, Islande, Norvège et Suède) au classement général, alors que les Etats-Unis, la Lituanie, la Lettonie et la Roumanie figurent en queue du classement.

Quatre pays d'Europe du Sud (Espagne, Grèce, Italie et Portugal) sont classés dans la moitié inférieure du tableau. Les Pays-Bas maintiennent ainsi leur position à la tête du classement, étant le seul pays classé dans les cinq premières places pour toutes les dimensions du bien-être des enfants. Le rapport souligne qu'il n'y a pas de rapport direct entre le niveau global de bien-être de l'enfant et le PIB par habitant. La Slovénie est par exemple mieux classée que le Canada et le Portugal obtient de meilleurs résultats que les Etats-Unis.

TECHNOLOGIE L'Internet à haut débit pour les zones industrielles de 4 wilayas de l'Est du pays



Les opérateurs activant dans les zones industrielles des wilayas de Batna, Khenchela, Biskra et Tébessa auront désormais accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) incluant la fibre optique, l'Internet haut débit et la téléphonie, a indiqué hier le délégué régional des télécommunications à Batna. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des recommandations de la direction régionale d'Algérie Télécom visant à encourager l'utilisation d'Internet et des TIC par les entreprises industrielles, a précisé à l'APS M. Smaïl Saïdia. Le programme portant élargissement du réseau de la fibre optique à toutes les zones industrielles et le développement de l'Internet à très haut débit, a été débattu mardi lors d'une réunion qui a réuni des représentants des Sociétés de gestion des participations de Annaba, des directeurs des zones industrielles et d'activités et des cadres de la délégation régionale des Télécommunications, a ajouté le même responsable.

M. Sellal à Oran



Booster le développement local à El Bahia

Boualem Branki

Encore une fois, et chaque fois que cela est nécessaire, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, effectue aujourd’hui une visite de travail dans la wilaya d’Oran. Un déplacement dans l’une des plus dynamiques régions du pays dicté par les objectifs en matière de développement local tracés par le Président Bouteflika.

Cette visite de travail, selon les services du Premier ministre, sera axée sur les grands chantiers du développement local dans la wilaya d’Oran. Insérée dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, cette visite de travail de M. Sellal sera orientée sur l’état d’exécution et d’avancement de projets socioéconomiques dans plusieurs communes. Le Premier ministre qui sera accompagné, lors de cette visite, d’une importante délégation ministérielle, présidera également une réunion élargie aux représentants de la société civile.

C'est dire donc l'importance de ce déplacement du Premier ministre à "El Bahia" et les communes rattachées à la wilaya d'Oran. En fait, M. Sellal a habitué les Algériens, depuis sa nomination, à ce genre de tournées orientées sur le développement local, les visites d'inspection de projets structurants, de suivi des grands chantiers susceptibles d'imprimer un rythme de croissance soutenue à l'économie nationale. Mais également pour l'amélioration des conditions de vie des Algériens et leur confort social. M. Sellal qui s'est au demeurant déjà rendu à Annaba, Béchar, Constantine ou Ouargla, a pour ainsi dire mis en place une politique et une vision nouvelles

des grands principes du développement local: la suivi "in situ" des grands chantiers, qu'ils soient dans le secteur de l'habitat, les routes, les barrages, les transports, la santé ou l'éducation.

Une manière de gouverner aussi transparent à travers ces tournées d'inspection sur l'état des projets structurants, que l'Etat finance à grands frais. Dès lors, il est loisible pour tout observateur de noter que le Premier ministre aime voyager. Mais, attention, il ne s'agit pas vraiment de voyages d'agrément, mais de travail, de suivi et d'orientation à grande échelle des projets stratégiques en cours de réalisation à travers le pays.

Mieux, il apparaît évident que le PM, qui va inaugurer plusieurs réalisations socio-économiques dans la wilaya d'Oran, veut imprimer son "sceau" à la manière de gérer les grandes affaires de l'Etat. Et, bien sûr, il devrait à Oran se rendre dans la commune de Oued Tlèlat, où le futur projet de construction d'une usine de Renault, verra le jour. Une visite également de grande portée politique puisque cette région du pays est restée un peu orpheline en matière de tournées de chefs de gouvernement.

Sur place, M. Sellal fera le point avec les autorités locales sur les réalisations encourus, mais également les besoins des populations locales. Emploi, AEP, santé, logement, transport seront par ailleurs les grands thèmes de cette visite de travail de M. Sellal dans la wilaya d'Oran, dont le chef-lieu a changé radicalement de "look", donnant l'image d'une vraie métropole de l'Ouest du pays.

Accord de principe pour augmenter la production d'El Hadjar à 2,2Mt/an avec un investissement d'un milliard de dollars

Le gouvernement algérien et le numéro un mondial de la sidérurgie ArcelorMittal sont parvenus après une série de négociations à un accord de principe pour augmenter la capacité de production du complexe d'El Hadjar à 2,2 millions de tonnes par an avec un investissement d'un milliard de dollars, a appris l'APS hier auprès de sources proches du dossier. «Un plan de production de 2,2 millions de tonnes par an a été proposé et accepté par les deux parties. Sa réalisation coûtera environ un milliard de dollars», a précisé une source proche d'ArcelorMittal Algérie.

A ce stade des négociations, seul le plan de production a été arrêté. Celui relatif à l'investissement est en cours de discussions, selon une seconde source proche du

groupe de travail chargé d'élaborer la feuille de route pour le développement du complexe sidérurgique d'El Hadjar.

En 2012, ce complexe, détenu à 70% par ArcelorMittal et à 30% par l'Etat algérien à travers Sider, n'a produit que 580.000 tonnes d'acier, un volume de production en deçà de l'objectif des 700.000 tonnes arrêté par le groupe pour l'année écoulée. Selon la même source, l'investissement pour éléver les capacités d'El Hadjar reviendra moins cher que celui du complexe de Bellara (Jijel) qui sera construit avec «Qatar internationals», une joint-venture formée par les groupes Qatar Steel et Qatar Mining. «Pour un milliard de dollars, nous allons augmenter les capacités d'El Hadjar à 2,2 millions de tonnes alors que pour Bellara nous

avons besoin d'investir 2,5 milliards de dollars pour produire deux millions de tonnes», a-t-elle dit. Pour autant, selon cette source, la comparaison est à relativiser car pour El Hadjar, il s'agit d'une mise à niveau des installations existantes avec une extension des capacités de production alors que le deuxième projet concerne la réalisation d'un nouveau complexe. Avec des objectifs importants. Les mêmes sources affirment par ailleurs qu'il restait seulement à définir les parts des financements à apporter par ArcelorMittal et son partenaire Sider, s'abstenant toutefois à fournir des détails sur les options de financement du projet posées sur la table des négociations. La reprise par l'Etat du contrôle d'El Hadjar, conformément à la règle 51/49 %

avait été évoquée en février dernier comme une option probable au regard des difficultés financières auxquelles est confrontée la filiale algérienne d'ArcelorMittal, sauvée in extremis en 2012 d'une cessation de paiement. Actuellement, seul le complexe d'El Hadjar produit de l'acier en Algérie, en attendant l'entrée en production de deux nouveaux complexes dont celui de Bellara (5 millions de tonnes/an). L'augmentation de sa production (d'El Hadjar) fait partie d'un plan de redressement du secteur de la sidérurgie que l'Algérie a lancé pour fédérer tous les projets sidérurgiques autour d'un objectif stratégique à savoir atteindre l'autosuffisance en acier, dont l'importation lui coûte annuellement environ 10 milliards de dollars.

APS

FINANCES

La Banque d'Algérie célèbre le 49^e anniversaire du recouvrement de la «souveraineté monétaire»

Les agents imprimeurs, fondateurs de l'Hôtel des Monnaies, ont été félicités mercredi par le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) Mohamed Laksaci, à un moment où l'Algérie célèbre le 49^e anniversaire de la création de sa monnaie nationale le 10 avril 1964. «Je rends un hommage particulier aux anciens de l'Hôtel des Monnaies qui ont contribué à relever les défis liés au recouvrement de la souveraineté monétaire», a dit M. Laksaci lors d'une émouvante cérémonie de commémoration. La création de la Banque d'Algérie le 13 décembre 1962 et la création du dinar algérien le 10 avril 1964 avec la promulgation de la loi portant institution de la monnaie nationale, ont «en fait marqué le recouvrement de cette souveraineté et ont fait sortir l'Algérie de la zone franc», a-t-il rappelé.

Les premiers billets algériens, émis en 1964 sous les coupures de 5 DA, de 10 DA, 50 DA et 100 DA, venaient alors remplacer le nouveau franc (NF) «hérité» du colonisateur. En décembre 1964, le Conseil d'administration de la Banque d'Algérie décide de créer le premier billet de banque algérien, une coupure de cinq dinars réalisée par le célèbre peintre M'hamed Issiakhem, et de retirer ainsi de la circulation le billet de cinq «nouveaux francs», rappellent des cadres de l'hôtel des Monnaies. Mais jusqu'à 1973, le dinar algérien était émis à parité égale et unique avec le franc : il valait un franc français, soit 180 milligrammes



Et, depuis 1964, l'Hôtel des Monnaies assure, par ses propres moyens, la fabrication des billets de banque ainsi que la frappe des pièces de monnaies métalliques qui a été initiée à la fin des années 1980, faisant de l'Algérie le premier pays sur le continent africain à produire sa propre monnaie.

Larges disponibilités financières

Un demi-siècle après la création du dinar algérien, le pays jouit de disponibilités financières jamais égales et d'un niveau appréciable de la monnaie fiduciaire dont la part dans la masse monétaire M2, qui englobe aussi les dépôts bancaires, avoisine aujourd'hui les 27%, a encore rappelé le gouverneur.

Quant aux encaisses de monnaie fiduciaires au niveau des succursales et agences de la Banque d'Algérie, elles s'élèvent à 208,5 milliards de DA au 9 avril en cours, ce qui permet de couvrir en moyenne l'équivalent de 38 jours ouvrables de demande au niveau national,

qui s'ajoutent aux encaisses dont dispose la Caisse générale de la BA, estimées à plus de 77 milliards de DA à la même date, sont largement disséminées à travers le territoire national, selon lui. Un hommage particulier a été rendu lors de la cérémonie de commémoration, à Mohand Karoune, Mme Medjabbra Tassadit et Mme Bouzera Fatima, tous des imprimeurs ayant intégré l'Hôtel des Monnaies en 1963, par le gouverneur avant que les autres doyens de l'institution ne reçoivent des médailles témoignant de la reconnaissance de la BA. Le premier directeur de l'Hôtel de la monnaie Abderahmane Ammour, qui a dirigé l'institution de 1964 à 2009, c'est-à-dire pendant 45 ans d'affilée, est revenu sur les réalisations en la matière en assurant que «les pays qui maîtrisent la production de leur propre monnaie ont une meilleure maîtrise de leur souveraineté».

Interrogé sur les noms des artistes qui dessinaient les billets de banques algériens, M. Ammour a rappelé qu'il s'agit d'abord du défunt Issiakhem qui avait composé avec l'artiste Mohamed Temmam le billet 5 DA, considéré par les spécialistes comme un vrai chef-d'œuvre artistique, avant de prendre en charge tout seul la création des maquettes de tous les billets émis jusqu'à 1982.

Mais, depuis le début des années 1990, cette tâche est assurée par les artistes de l'Hôtel des Monnaies eux-mêmes, a fait savoir le doyen des directeurs de cette institution.

M. Ould Kablia s'entretient avec ses homologues tunisiens ...



Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould kablia s'est entretenu hier à Alger avec son homologue tunisien, M. Lotfi Bendjedou.

L'entretien a eu lieu au lendemain de la tenue de la 15^e Conférence des ministres de l'Intérieur des pays de la Méditerranée occidentale (Cimo) (Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie et Libye ainsi que France, Italie, Espagne, Malte et Portugal) qui s'est déroulée du 8 au 9 avril.

... et mauritanien

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould kablia, s'est entretenu hier à Alger avec le ministre mauritanien de l'Intérieur et de la décentralisation, M. Mohamed Ould Boilil.

L'entretien a eu lieu au lendemain de la tenue de la 15^e Conférence des ministres de l'Intérieur des pays de la Méditerranée occidentale (Cimo) (Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie et Libye ainsi que France, Italie, Espagne, Malte et Portugal) qui s'est déroulée du 8 au 9 avril.

M. Messahel s'entretient à Alger avec le ministre malien des Affaires étrangères



Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdellader Messahel, s'est entretenu hier à Alger avec le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Tiéman Hubert Coulibaly. A son arrivée à Alger en fin de matinée, le chef de la diplomatie malienne avait indiqué que sa visite d'une journée avait pour objectif d'examiner avec les responsables algériens l'état de la coopération bilatérale et les questions relatives à la paix et à la sécurité.

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiéman Hubert Coulibaly, a affirmé hier à Alger que sa visite d'une journée en Algérie avait pour objectif d'examiner avec les responsables algériens l'état de la coopération entre les deux pays et les questions relatives à la paix et la sécurité dans le monde. «Ma visite d'amitié et de travail en Algérie a pour objectif d'examiner (avec les responsables algériens) les questions qui préoccupent les deux pays, consolider la coopération et, certainement, aborder des questions relatives à la paix et à la sécurité mondiale», a déclaré à la presse M. Coulibaly à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene. Le chef de la diplomatie malienne a été reçu à son arrivée à Alger par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellader Messahel.

5+5 Le message d'Alger

Kamel Cherif

Le message du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia à l'endroit de ses homologues et leurs représentants de la Méditerranée occidentale est, on ne peut plus, clair.

«L'Algérie ne négociera pas avec les terroristes et ne le fera aucune concession», a-t-il lancé devant ces ministres réunis avant-hier à Alger dans le cadre de la 15^e Conférence des ministres de l'Intérieur de la Méditerranée orientale (Cimo).

«En Algérie, les terroristes n'ont d'autre choix que de se rendre et lever les bras ou mourir». Un message clair, net et précis de la part de l'Algérie, ciblée par les terroristes qui infestent la région après les crises ayant éclaté en Tunisie et en Egypte, la guerre au Mali et la situation au nord de la région du Sahel.

M. Ould Kablia a reconnu que l'Algérie a été prise au dépourvu lors de l'agression perpétrée contre le site gazier de Tiguentourine, en janvier dernier par une multinationale de terroristes. Il a expliqué que la situation en Libye, aggravée par ce qui se passe au Mali, a donné l'occasion aux terroristes de préparer l'attentat de Tiguentourine. Il a également reconnu la difficulté de sécuriser les frontières avec le Mali et la Libye en plein désert



d'autant que ces pays sont instables. En dépit des efforts de l'Armée populaire nationale, la défection des forces de sécurité des pays voisins avaient joué en faveur des terroristes lors de l'attaque de Tiguentourine.

Toutefois, l'Algérie n'a pas abdiqué dans la mesure où elle a refusé de négocier, a réaffirmé M. Ould Kablia. Une manière de transmettre le message à la Cimo : la négociation avec les terroristes est bannie. Mieux encore, il a rappelé la position de l'Algérie de refuser de payer les rançons, lesquelles contribuent à financer le terrorisme. Il a rappelé que l'Algérie a saisi le Conseil de sécurité des Nations unies pour criminaliser le paiement des rançons.

Ces propos ont davantage de sens puisqu'ils ont été tenus devant les ministres et leurs représentants des pays de la Méditerranée, occidentale. A cet effet, le message de l'Algérie est clair et sa position reste constante. Il appa-

tiennent ainsi aux autres pays, notamment ceux d'Europe de suivre l'exemple de l'Algérie qui ne fait aucune concession aux terroristes. Il s'agit aussi d'un message aux pays voisins, menacés plus que jamais par le terrorisme et les criminels. Il est vrai que le ministre libyen de l'Intérieur a tenu à préciser que son pays «ne représente pas un danger pour la région». Il est vrai aussi que son homologue tunisien a évoqué la coopération avec l'Algérie dans le cadre de la lutte antiterroriste et les efforts consentis par son pays pour prévenir tout dérapage.

Toutefois, l'Algérie a tenu à signifier que la concession et la négociation qui ouvrent la porte au paiement des rançons sont bannies. Le message réitéré par Ould Kablia et illustré par la réaction de l'Algérie lors de l'attaque de Tiguentourine est clair. Les autres pays n'ont pas d'autre choix, eux-aussi, que de s'en inspirer.

UPM - PARLEMENT

L'Algérie prend part à Bruxelles aux travaux de l'assemblée parlementaire de l'UPM

Une délégation des deux chambres du Parlement algérien conduite par M. Miloud Chorfi, président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) à l'APN, participera aux travaux de l'assemblée générale parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM), prévue aujourd'hui et demain à Bruxelles (Belgique).

Cette session sera marquée, selon un communiqué de l'APN, par la tenue des réunions des commissions de «sécurité et droits de l'homme», «des affaires économiques, des fi-

nances, des affaires sociales et de l'éducation», de «promotion de la qualité de vie et des échanges entre les sociétés civiles et de la culture» et enfin celle de «l'énergie, de l'environnement et de l'eau».

Après adoption du procès-verbal de la 8^e assemblée générale, les participants débattront de deux thèmes principaux, à savoir «l'application des projets de l'UPM» et «la circulation et la citoyenneté: conclusions du Sommet de Marseille».

L'Algérie souligne l'«impasse» dans laquelle se trouve l'initiative de paix au Moyen-Orient

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, a souligné à Doha l'«impasse» dans laquelle se trouve l'initiative de paix au Moyen-Orient du fait des «obstacles» de toutes natures érigés par l'occupant israélien, notamment la poursuite de la construction des colonies de peuplement, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Sahli intervenait lors de la réunion ministérielle sur l'initiative de paix arabe qui s'est tenue mardi dernier à Doha (Qatar). Tout en rappelant la «responsabilité» de la communauté internationale et des Nations unies à l'égard du peuple palestinien, il a indiqué que cette initiative «conserve



toute sa pertinence et sa validité», d'autant plus, a-t-il précisé, que l'obtention par la Palestine du statut d'Etat non membre de l'ONU a reçu «une large adhésion» sur la scène internationale.

Le secrétaire d'Etat a, dans ce contexte, exprimé l'appui de l'Algérie au groupe restreint au sein de la Ligue arabe pour donner

un nouvel élan à cette initiative, élaborée en 2002 dans le cadre de la Ligue arabe.

Il s'agit de l'inscrire dans le nouveau contexte géostratégique et les nouvelles mutations ayant affecté certains pays de la région, a-t-il ajouté.

Le groupe restreint de la Ligue arabe «est chargé d'entreprendre une action

de sensibilisation et d'écoute auprès de l'administration américaine», précise le communiqué.

«Il reste entendu que la poursuite des efforts de paix au Moyen-Orient nécessite la réunion d'un certain nombre de conditions dont l'arrêt des colonies, la levée du blocus sur Ghaza et la libération des détenus palestiniens», a souligné M. Sahli, appelant, par ailleurs, à un rôle «plus actif» du Quartet (ONU, Union européenne, Etats-Unis d'Amérique et Russie).

Le secrétaire d'Etat a insisté sur «la réconciliation inter-palestinienne», étant entendu que tout facteur de division est source de vulnérabilité pour la cause palestinienne.

APS

AGRICULTURE

Opération de recrutement des jeunes pour l'accès au foncier agricole dans le Sud

Une opération de recrutement de jeunes candidats postulants à la concession agricole dans les wilayas du Sud sera lancée prochainement, a annoncé hier à Ghardaïa M. Abdelmalek Ahmed Ali, directeur de l'organisation foncière et de la protection du patrimoine au ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR).

Pilotée par l'entreprise algérienne de génie rural (EAGR), cette opération vise à renforcer les compétences des jeunes à la concession agricole par une formation technique adaptée dans des centres de formation agricole, a indiqué M. Ahmed Ali, à l'issue d'une rencontre hier de vulgarisation des dispositions d'assouplissement de l'accès au foncier agricole à travers la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevages. Les jeunes

seront formés à la réalisation d'actions structurantes au niveau des périmètres agricoles et à la sécurisation du domaine foncier agricole, a-t-il ajouté.

Cette rencontre de vulgarisation de ces procédures d'accès au foncier agricole dans les wilayas du Sud, énoncées dans l'arrêté interministériel n°196 du 14 mars dernier vise à contribuer à la création de l'emploi durable, notamment dans les zones rurales, l'accroissement de SAU plus productives, respectueuses de l'environnement et rentables, a-t-il fait savoir.

Quelques deux cents jeunes de la wilaya de Ghardaïa ayant postulé à l'accès au foncier agricole, dans le cadre de la concession, seront recrutés par l'EAGR pour être formés et placés dans trois périodes agricoles.

Ces jeunes auront à choisir d'être salariés «temporaires» auprès de l'EAGR,

avant de mettre en valeur leurs exploitations agricoles ou de s'insérer dans le dispositif de l'Ansej pour le financement de leur investissement agricole, a-t-on expliqué.

De son côté, le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa, M. Ali Boulatika, a mis en exergue les actions multiples mises en place par les pouvoirs publics pour réduire le chômage et créer de l'emploi durable notamment dans le monde rural.

Ces mesures visent à résorber la précarité et la pauvreté et à lutter contre le chômage et l'exode rural», a-t-il souligné. Cette rencontre, qui a regroupé les représentants des ministères de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Office national des terres agricoles, ainsi que ceux de la société civile et des responsables locaux, a été l'occasion de soulever les différentes

difficultés rencontrées par les acteurs de l'agriculture saharienne et d'engager une réflexion sur les solutions à adopter.

Les participants ont, dans ce sens, estimé que des contraintes d'ordre bureaucratique sont à l'origine du marasme du secteur agricole dans la wilaya de Ghardaïa, notamment dans l'établissement d'actes de propriété.

Le directeur du foncier agricole au MADR a annoncé la régularisation de quelques 220 000 exploitations agricoles avant la fin du mois de août prochain.

Cette rencontre de vulgarisation des dispositions mises en œuvre pour l'accès au foncier agricole par la concession, dans les wilayas du Sud, s'inscrit dans le cadre des actions lancées pour adapter les objectifs de développement local aux attentes des populations du Sud, signale-t-on.

SELON LA CNA

Le chiffre d'affaires des assurances en Algérie a frôlé les 100 milliards de DA en 2012

Le chiffre d'affaires du secteur des assurances algérien a augmenté de 14% à 99,9 milliards (mds) de DA en 2012, selon un bilan consolidé du Conseil national des assurances (CNA).

Cette croissance est supérieure à celle prévue initialement par le Conseil qui tablait sur une évolution de 11% à 95,7 mds de DA des primes d'assurances accordées en 2012. Le secteur avait réalisé un chiffre d'affaires de 24,4 mds de DA durant le 4^e trimestre de 2012, en hausse de 20% par rapport à la même période de 2011, selon le bilan obtenu par l'APS. Les primes d'assurance avaient totalisé un montant de 87,5 mds de DA en 2011.

Les assurances de dommages (automobile, Iard, crédit, agricole et transport) ont à elles seules réalisé un chiffre d'affaires de 92 mds de DA en 2012, en hausse de 15% par rapport à 2011 alors que les primes des assurances de personnes (AP) ont atteint 6,7 mds de DA, en baisse de 4,9% par rapport à 2011 (contre une prévision de baisse de 16%) et une part de marché de 6,8%. Avec l'arrivée des nouvelles sociétés d'assurance de personnes, le marché algérien des assurances est aujourd'hui composé de 23 compagnies.

COMMERCE

Forte hausse des exportations hors hydrocarbures en février 2013

Les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie, constituées essentiellement de produits pétroliers, ont enregistré une forte hausse de 107% en février dernier totalisant 197 millions de dollars US, a-t-on appris hier auprès des Douanes algériennes.

Malgré cette «remarquable amélioration», ces exportations demeurent toujours marginales, représentant seulement 3,15% du volume global des exportations de l'Algérie qui restent dominées par les hydrocarbures (96,85%), selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Les principaux produits exportés sont constitués essentiellement de dérivés des hydrocarbures et de produits agroalimentaires.

Il s'agit notamment des huiles et produits provenant de la distillation des goudrons, qui ont enregistré une hausse de 269,8% pour atteindre 37,98 millions USD en février 2013 contre 10,27 millions USD le même mois en 2012, précise le Cnis.

EDUCATION

La grève de l'Unpef diversement suivie par certains établissements scolaires à Alger

L'appel à la grève dans le secteur de l'éducation lancé par l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef) pour revendiquer «l'ouverture du dossier du statut particulier» des travailleurs de l'éducation a été diversement suivi par certains établissements scolaires dans la wilaya d'Alger, a constaté l'APS sur le terrain. A l'exception de certains établissements scolaires à Bir Mourad Raïs et El Madania (CEM et écoles primaires), les cours ont été dispensés normalement à Alger-centre et ses environs. Le président de l'Unpef, M. Sadek Dziri a déclaré à l'APS, que cette grève «d'une journée» a connu «une forte adhésion à l'ouest d'Alger et dans nombre de wilayas du pays». Revenant sur les motifs de cette grève, M. Dziri a cité «la réouverture du dossier du statut particulier» pour «traiter les lacunes relevées dans le décret 315 modifiant et complétant le décret 12/240 de 2012. Il a ajouté que ces lacunes «touchent plusieurs catégories, à savoir les enseignants des cycles primaire et moyen et ceux de l'enseignement technique, ainsi que les adjoints de l'éducation, les laborantins et les conseillers d'orientation». Parmi les revendications, il a également cité «l'insertion de ces catégories sans restrictions ou conditions dans les nouveaux grades, en tenant compte de leurs expériences professionnelles», sans que cela signifie «leur rejet de la formation ou du recyclage». M. Dziri a, par ailleurs, indiqué que la grève «sera observée chaque mercredi jusqu'à satisfaction de ces revendications», estimant que son syndicat «représente la majorité».



TAMANRASSET

Des jeunes se rassemblent pour réclamer de l'emploi et le développement dans leur wilaya

Au moins 200 jeunes se sont rassemblés hier à Tamanrasset dans un mouvement pacifique pour revendiquer l'emploi et le développement global dans leur wilaya.» Les jeunes, venus de différentes communes de la wilaya, se sont regroupés à l'entrée du quartier Tahaggart, pour scandaler des slogans réclamant l'emploi, le logement et le développement, avant de se disperser dans le calme en milieu de journée. Ils ont aussi brandi des banderoles sur lesquelles il est écrit notamment: «Le logement et l'emploi, nos priorités», «L'unité nationale: une ligne rouge à ne pas franchir» et «Nous militons jusqu'à l'obtention d'emplois». Les jeunes protestataires ont appelé à l'application, sur le terrain, de l'instruction du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, relative à la gestion du dossier de l'emploi dans les wilayas du sud du pays. Ils ont également insisté, dans leurs revendications, sur la prise en charge «prioritaire des questions de l'emploi et du logement», mais aussi sur l'octroi de «davantage d'intérêt au dossier de l'agriculture» dans ces wilayas.

SELON M. YOUNES HAGHOUG

A la bourse d'emploi de Sonatrach : 80 % des jeunes cadres promus

La mise en place de la bourse d'emploi de Sonatrach a permis la promotion de 80 % des jeunes cadres à des postes supérieurs, a affirmé hier à Oran le directeur exécutif des ressources humaines du groupe pétrolier national M. Younes Haghoug a indiqué à l'APS, au terme de sa participation à une table ronde programmée lors de la 4^e et ultime journée des 9^e Journées scientifiques et techniques de Sonatrach, que l'adoption du groupe de la politique de la bourse de l'emploi, depuis les dernières années, a permis la promotion de 80 % de jeunes cadres, notamment les diplômés, à des postes supérieurs.

La pérennité dans la concrétisation de cette politique permettra d'intégrer un important taux de jeunes cadres dans les postes de responsabilité et de gestion durant les cinq prochaines années, selon les estimations de Sonatrach. La bourse d'emploi œuvre à valoriser les capacités et la bonne gestion des postes d'emploi et les carrières professionnelles au sein de Sonatrach, selon M. Haghoug. Par ailleurs, Sonatrach veille à un transfert de connaissances pour poursuivre le développement du groupe et renforcer les connaissances et l'expérience acquise par les différentes générations. Des experts et spécialistes dans le développement des ressources humaines en milieu professionnel ont participé à la 7^e table ronde. Les 9^e Journées scientifiques et techniques du groupe Sonatrach ont pris fin mercredi soir par une déclaration générale.

Les travaux entamés dimanche, ont été marqués par la présentation de conférences et l'organisation d'ateliers de travail et des tables rondes.



Conférence animée par le docteur Ahmed Mizab, expert en questions stratégiques et sécuritaires et Yahia Benhnia invité au forum DK News

L'AFRIQUE MENACÉE PAR DES TENTATIVES DE DIVISION ET DE PARTAGE «Les transformations géopolitiques en Afrique au vu des défis actuels»

L'Afrique souffre des «conséquences négatives des révoltes arabes» qui ont touché certains pays situés dans le nord de ce continent, et de «plans de division soutenus par les Occidentaux», a estimé hier à Alger Ahmed Mizab, expert des questions stratégiques et sécuritaires. «L'Afrique connaît depuis fin 2010 une série de transformations géopolitiques comme la partition du Soudan, qui a eu des conséquences négatives sur le continent, et les révoltes survenues en Tunisie, Libye et Egypte», a indiqué M. Mizab lors d'une conférence-débat organisée par le quotidien national *DK-News*.

Cet expert a insisté au cours de cette conférence placée sous le thème «Les transformations géopolitiques en Afrique au vu des défis actuels», sur la partition du Soudan, soutenu, selon lui, par les Occidentaux à leur tête les Etats-Unis, afin «d'exploiter les richesses de ce pays».

Le Soudan du Sud est devenu indépendant du Nord après le référendum organisé le 9 juillet 2011 dans le cadre de l'accord de paix global ayant mis fin en 2005 à une guerre civile entre nordistes et sudistes (1983-2005). L'intervention de l'OTAN en Libye en 2011 a eu aussi des effets négatifs notamment sur la région du Sahel qui est devenue «un champ de mines prêt à exploser à tout moment», a encore dit M. Mizab. L'Afrique a aussi souffert des coups d'Etat survenus ces trois dernières années au Mali, en Guinée-Bissau et en Centrafrique, a-t-il ajouté. M. Mizab a estimé, dans ce contexte, que le début de retrait des troupes françaises du Mali, annoncé mardi par Paris, n'est qu'un retrait «formel». «La France veut à travers son intervention militaire (lancée le 11 janvier au Mali), investir à travers la crise dans ce pays avec le minimum de pertes», a-t-il dit. Pour cet expert, afin d'aboutir à la paix en Afrique, les Africains doivent adopter un processus de réconciliation «africano-africaine». Concernant les relations entre l'Asie et l'Afrique, M. Mizab a cité l'exemple de l'Iran qui cherche, selon lui, le soutien de certains pays africains qui entretiennent de «fortes relations» avec l'Occident, «comme le Kenya ou l'Ouganda», pour l'aider à désamorcer la crise avec les Occidentaux à propos de son programme nucléaire controversé. L'Iran, qui est soumis à un train de sanctions occidentales du fait de son dossier nucléaire, a aussi des intérêts dans des pays africains qui ont une influence au sein des organisations internationales, selon M. Mizab.

APS

CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU

LES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DES «RÉVOLUTIONS ARABES» SUR LE CONTINENT

L'AFRIQUE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS



● La charte nationale comme référence

Said Abjaoui

Les transformations géopolitiques en Afrique. Quels en sont les acteurs et quelles en sont les différentes stratégies ? Ce sont les questions auxquelles les docteurs Ahmed Mizab, expert en questions stratégiques et sécuritaires et Yahia Benhnia ont tenté de répondre.

Que deviendra l'Afrique, avec les transformations géopolitiques que des acteurs occidentaux surtout veulent lui imposer ? Comment résistera-t-elle aux virus des divisions qui lui sont inoculés de l'extérieur et qui risquent de lui faire emprunter le chemin soudanais, c'est-à-dire celui de la partition après les stratégies de division appliquées à l'Irak, à la Libye et présentement à la Syrie ? Quel chemin la France veut-elle imposer au Mali en entrant en guerre contre les terroristes dans le nord du Mali avant d'explorer la voix de la solution politique par la réconciliation entre tous les Maliens telle que la recommandait l'Algérie ?

Avant l'apparition du terrorisme dans le nord du Mali, il y avait un conflit entre Maliens, ou plutôt entre le gouvernement du Mali et les populations du Nord, c'est-à-dire les Arabes et les Touaregs qui vivent et qui sont d'authentiques Maliens. C'est ce conflit non politique à ses débuts car portant sur un développement équitable entre le Nord et le Sud qui a créé

de l'instabilité qui a été mise à profit par les terroristes pour y instaurer un sanctuaire. On sait que le terrorisme est toujours à la recherche de territoires instables pour s'y installer. Le vide ainsi créé par l'absence d'Etat constitue pour les terroristes un appel d'aide. La nature a horreur du vide.

Comme il y a le GMO pour les pays musulmans, il y a également la même

stratégie pour l'Afrique. «Il s'agit de développer l'ethnicisme, ou d'exacerber les différences confessionnelles puis de les internationaliser. L'autre méthode consiste à financer des révoltes, à les armer pour ensuite dire, à la suite de

Condoleezza Rice, qu'il ne s'agit pas d'une guerre étrangère, mais d'une guerre civile. Les stratégies concoctées dans les officines pour les pays africains, autant pour les pays musulmans, consistent à casser les Etats-nations pour laisser se développer les communautarismes sur la base de conflits «militaires». Ainsi, il s'agit en quelque sorte de faire d'abord s'effondrer les Etats, faire disparaître toute autorité centrale et encourager des révoltes de façon à ce que les différentes communautés ou les rebelles occupent les principales ressources du pays, le pétrole et le gaz, de façon à ce que la majorité des champs soient sous contrôle américain.

•••

La paix par les armes n'est pas durable



Le docteur Ahmed Mizab, expert en questions stratégiques et sécuritaires et président de la haute commission algéro-africaine pour la paix et la réconciliation



Yahia Benhnia président la commission scientifique de la haute commission algéro-africaine pour la paix et la réconciliation

Photos: Madij Nafi Kaci

CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

...

C'est ce qui se passe actuellement en Syrie avec les insurgés qui occupent une partie et les Kurdes qui occupent l'autre partie présente sur leur propre territoire. La situation nouvelle qui s'installera en Syrie préfigurera déjà du tracé que suivra le processus de division. Des luttes hors espace africain sont menées pour que chaque partie expulse l'autre de son influence sur le territoire africain. D'un côté, il y a l'Iran, la Chine, de l'autre côté Israël et les pays occidentaux.

Les méthodes de pénétration ne sont pas les mêmes. Les pays occidentaux sont prêts à l'usage de la violence tandis que la Chine investit dans l'économie et les échanges commerciaux, pas dans les divisions.

Il s'est suivi un débat de haute facture. Les nombreux intervenants ont commencé presque tous par parler d'abord de l'Africanité de l'Algérie.

L'Algérie est un pays pleinement africain et a tenu lors des négociations d'Evian à demeurer pleinement entière face à des manœuvres de division. Le cas de l'Algérie est beaucoup invoqué comme modèle

Les révoltes arabes ont porté préjudice à l'Afrique

d'expérience de l'Afrique dont les pays africains doivent tirer les leçons pour déjouer les manœuvres de divisions et lutter pour conserver à la fois leur intégrité territoriale, leur unité nationale et la souveraineté nationale.

Le débat a porté également sur l'économie car l'Algérie en tant que

pays africain aura à développer un partenariat global, et pas seulement politique et sécurité. Il a également porté sur l'expérience algérienne portant sur la réconciliation et qui peut servir de modèle pour ramener une paix durable en Afrique.

La paix qui reposera sur les moyens militaires exclusivement sans la faire accompagner par un dialogue politique sera une paix précaire qui se rompra dès le retrait des forces militaires. Il ne s'agira pas de paix, mais d'une trêve qui ne dit pas son nom.

Peut-on dire « demain l'Afrique ? Peut-on dire quand l'Afrique s'éveillera ? Les trois derniers coups d'Etat en Afrique ne vont pas bien servir l'Afrique et bien

au contraire, permettront de ralentir le mouvement enclenché sur la progression vers la démocratie.

Et pourtant, l'UA avait intégré dans sa charte le rejet formel de toute reconnaissance de régimes établis par suite de coups d'Etat.

C'est tout le processus de démocratisation qui se décrédibilisera. Les « révoltes arabes » ont également porté préjudice à l'Afrique. Sur la question du Mali qui est notre plus proche voisin, l'assistance s'interroge sur les intentions de la

France. En décidant finalement de ne pas sortir du Mali, et d'y maintenir la présence de 1000 soldats, la stratégie française semble des plus claires. Elle

servira de commandement à la Misma, soit un commandement assuré sur 8000 soldats de la cédéo plus le contingent tchadien dont le fonctionnement sera assuré par l'ONU.

En même temps, la France se donne une nouvelle base en supplément aux huit qu'elle possède déjà en Afrique. Elle est déjà sur place pour protéger les futures explorations minières pétrolières et gazières dans le nord du Mali. Une base militaire française dans le nord du Mali près de nos frontières ? A quoi cela rime til ?



CRÉATION DE LA HAUTE COMMISSION ALGÉRO-AFRICaine POUR LA REMISE DU TROPHÉE DU MÉRITe AFRICAIN DE LA PAIX ET DE LA RÉCONCILIATION



Seule la solidarité...

O. Larbi

Le professeur Ahmed Mizab, expert en questions stratégiques et sécuritaires a communiqué au Forum de DK News sur le thème : « Les transformations géopolitiques en Afrique au vu des défis actuels ».

C'est au prisme des compétitions qui opposent les Européens aux Américains et aux Chinois que sont déclinés les enjeux dont les Etats africains sont le terrain.

L'agression armée (menée par la France et l'Angleterre avec le soutien de l'OTAN et des USA) en Libye, l'intervention militaire de la France au Mali avec la participation de quelques contingents africains sont analysées dans le contexte global de la crise financière et économique qui frappe l'Occident sous le faux nez de défense de la démocratie et du respect des droits humains.

Sans que le conférencier y ait fait allusion, les groupes mondiaux dominants dans les industries des hydrocarbures sont les multinationales occidentales qui ont fait main basse sur les ressources libyennes. De grands groupes s'installent bien avant les interventions armées à la recherche de positions avantageuses, sans se soucier des « dangers ».

Le conférencier a mis en évidence les luttes d'influence qui opposent les européens aux américains et tous aux chinois ; lesquels ont établi des relations avec les pays africains quand ceux-ci étaient pris à la gorge par les institutions financières internationales et la politique « de l'aide liée » de certaines grandes puis-



sances. A propos des relations inter-occidentales, le conférencier a mis en relief le fait que l'Africom n'a pu s'installer du fait de l'opposition des Européens.

« Tous les moyens ont été mis en œuvre pour affaiblir les Etats africains : la Somalie a été anéantie, le Soudan divisé », et dira, un autre orateur, « La Libye est en passe de devenir une fédération de quatre mini-états où des puissances étrangères ont leur mot à dire. »

Est-ce le retour de la politique de la canonnière ?

L'Afrique est le continent des réserves des ressources naturelles et minières, des métaux précieux, des terres rares : richesses convoitées que les relations internationales protègent encore des prédateurs. L'Afrique est aussi le continent de la jeunesse, ses économies sont de plus en plus dynamiques et pénétreront dans la vie économique et financière mondiale. Depuis 2001 et le 11 septembre l'interventionnisme armé des Occiden-

taux s'est développé : en Irak, en Afghanistan. En Afrique des conflits ethniques et religieux sont fomentés.

Quelle est l'action de l'Algérie dans ce contexte ?

La diplomatie algérienne s'est toujours appuyée sur le droit des peuples à décider de leur avenir sans intervention extérieure, à faire les choix économiques, sociaux et culturels sans interférence étrangères. C'étaient les principes fondamentaux de la démarche algérienne sur la scène internationale depuis longtemps. Bien des peuples et Etats ont bénéficié de l'aide multiforme, de la solidarité désintéressée de l'Algérie ; sans oublier que des nations en conflit ont pu, grâce au prestige international de l'Algérie, retrouver la paix et le bon voisinage ou des citoyens retenus dans tel ou tel pays. Aujourd'hui, l'Algérie est un acteur important en Afrique, ses positions sont fermes et participent de la recherche de la paix par la négociation et le respect

des intérêts de toutes les parties. C'est le cas dans la crise malienne où l'on revient aux choix algériens de trouver une solution politique aux problèmes.

« Le retrait formel de l'armée française est un leurre » selon l'expert. D'autres Etats interviennent sur la scène africaine : l'Iran et Israël notamment.

L'Iran a développé une politique extérieure en direction de l'Afrique pour « rompre l'isolement diplomatique dans lequel l'Occident voulait le confiner. La position du principe de l'Afrique du Sud sur la question du nucléaire iranien à l'ONU a évité la condamnation de la politique iranienne. » Intervenant à la suite du professeur Mizab, le docteur Benhania Yahia a rappelé le prestige de l'Algérie dans le monde, au Moyen-Orient et en Afrique : « Nous sommes un pays, un peuple qui ont toujours soutenu les causes justes et les peuples qui luttent pour leur liberté.

Nous n'avons jamais utilisé les divisions (religieuses ou ethniques) dans les relations avec l'étranger. Nous sommes pacifiques, solidaires et pour toutes les libertés. Pour notre nation, pour notre peuple dont la jeunesse est la force. » Ce qui amène le docteur Benhania à formuler ce souhait : rester libres et indépendants en restant vigilants ! Des débats riches et sérieux, documentés ont donné à cette conférence un contenu qui demande l'élargissement de la prise de conscience des menaces sur la paix en Afrique ; sur la vulgarisation des travaux et études scientifiques qui s'y rapportent et à l'approfondissement des débats géopolitiques et stratégiques.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Le transport et l'habitat au centre d'une rencontre parlementaire algéro-allemande

Le renforcement du partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne a été au centre d'une rencontre entre une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et le vice-président de la commission des transports, du bâtiment et de l'urbanisme au Parlement fédéral d'Allemagne (Bundestag). M. Valkmer Vogel, a indiqué un communiqué de l'APN. MM. Mahmoud Guemama et Nacer Ababsa, respectivement président de la commission des Transports et des Télécommunications et président de la commission de l'Habitat de l'Hydraulique et de l'Urbanisme à l'APN ont évoqué, dans ce contexte, avec M. Vogel "les moyens de renforcer les relations bilatérales entre les députés des deux pays à travers l'échange de vues sur les questions d'intérêt commun", précise le communiqué. Les deux parties ont appelé à cette occasion à l'intensification des contacts à travers l'échange d'expériences et de visites.

ESPAGNE

Le PIB devrait reculer de 0,5% à 0,6% au premier trimestre

Le Produit intérieur brut espagnol devrait baisser de 0,5% à 0,6% au premier trimestre 2013, soit moins qu'au dernier trimestre de l'an dernier, et pourrait renouer avec la croissance au quatrième trimestre, a indiqué mardi le ministre de l'Economie Luis de Guindos. Le PIB de la quatrième économie de la zone euro devrait enregistrer «une baisse de 5 à 6 décimales au premier trimestre», a déclaré le ministre, en marge d'un forum économique. L'évolution du PIB sera «clairement moins mauvaise» lors des trois premiers mois de l'année qu'au dernier trimestre 2012 où il avait accusé un recul de 0,8%, avait affirmé Luis de Guindos un peu plus tôt. Le profil de croissance du pays devrait continuer à s'améliorer au cours de l'année, avec un deuxième trimestre «un peu meilleur», un troisième trimestre «proche de zéro» et, au quatrième trimestre, «la possibilité d'une croissance positive», a ajouté le ministre. L'Espagne a renoué avec la récession fin 2011 et a vu son PIB baisser de 1,4% en 2012. La Commission européenne estime que le PIB espagnol reculera de 1,4% cette année, tandis que le FMI et la

M. OULD KABLIA

La Déclaration d'Alger comprend des éléments "concrets" et "éminemment positifs"

La Déclaration d'Alger, approuvée mardi par la 15^e Conférence des ministres de l'Intérieur des pays de la Méditerranée occidentale (Cimo, 5+5), comprend des éléments "concrets" et "éminemment positifs", a indiqué le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

"La Déclaration d'Alger, approuvée par l'ensemble des ministres, contient des éléments concrets éminemment positifs et je me réjouis de pouvoir féliciter mes collègues", a indiqué Ould Kablia, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec les ministres des pays participant à la Cimo ou leurs représentants.

Il a ainsi appelé à accorder "toute l'importance" à la réunion d'Alger, la 15^e du genre, dans la mesure où "toutes les stratégies de coopération sur les plans politique, économique ou humain ne peuvent connaître l'essor et la finalité attendus que si les obstacles et les périls qui touchent à la sécurité et à la stabilité de nos pays sont écartés", a-t-il expliqué.

Le ministre a indiqué que les contacts directs permettent d'évaluer ces "périls" et aident à trouver des solutions appropriées sous l'éclairage des résolutions prises dans le cadre de la Cimo.

"A ce titre, le bilan global de ces réunions nous permet de dire que pratiquement tous les pays membres ont établi entre eux des arrangements, des accords et des conventions dans un cadre bilatéral", a-t-il dit.

Le ministre de l'Intérieur a ajouté que ces accords et conventions seront "corrigés" et "régulièrement confortés" dans le domaine de l'établissement, de la circulation des personnes, de l'assistance judiciaire ainsi que des échanges d'informations opération-



nelles par les services de police et de sécurité sur les auteurs d'activités subversives ou auteurs d'infractions et délits liés au trafic en tous genres.

A une question sur la sécurité dans la région et le financement du terrorisme par le paiement de rançons, Ould Kablia a indiqué qu'il s'agissait d'une initiative algérienne, soutenue par l'ensemble des pays, notamment de la Cimo.

Il a ajouté que toutes les mesures ont été prises pour ne pas payer les rançons aux kidnappeurs, précisant que les efforts de l'Algérie dépassent le cadre de la Cimo puisqu'elle a présenté une résolution dans ce sens au Conseil de sécurité de l'ONU.

Enchaînant sur l'agression terroriste contre le site gazier de Tiguentourine (janvier 2013), Ould Kablia a indiqué que la réaction de l'Algérie consistait à décourager d'autres tentatives similaires à l'avenir. "L'Algérie réitère sa position concernant le refus de toute négociation ou compromis avec les terroristes", a-t-il affirmé, soulignant que "tout terroriste qui entrera en Algérie n'a que deux solutions, lever les bras et se rendre ou mourir".

Par ailleurs, il a assuré que les frontières entre l'Algérie et la Libye étaient sécurisées, conformément à ce qui a été convenu lors de la rencontre de

Ghadames (Libye, janvier 2013), ajoutant dans le même cadre qu'il s'inscrivait "en faux" contre les informations faisant état d'une éventuelle aide des autorités libyennes aux groupes terroristes.

Evquant dans le même cadre l'émigration clandestine, le ministre a fait observer que la situation d'instabilité et de violence dans certains pays du nord du Sahel a provoqué une augmentation du flux de migrants, relevant que près de 30 000 réfugiés sont entrés en Algérie.

De son côté, le ministre libyen de l'Intérieur, Achour Chouayel, a affirmé que son pays "ne constitue pas une source de danger" pour la sécurité dans la région, ajoutant que la situation au niveau des frontières était "maîtrisée grâce à la coopération dans ce domaine avec les pays voisins". Pour sa part, le ministre marocain de l'Intérieur, Mohamed Al Ancer, a fait part de la "volonté" de son pays de "raffermer" les liens avec l'Algérie, lesquels ont toujours été "établis" comme tenu, a-t-il estimé, de plusieurs facteurs, notamment historiques, géographiques et culturels.

A une question sur l'impact de la cause sahraouie sur les relations Algéro-marocaines, Al Ancer a indiqué que cette question relève des Nations-unies.

BULGARIE

L'UE examine les problèmes du secteur de l'énergie

Une mission de la Commission européenne a été chargée d'examiner dès la semaine prochaine, et sur demande du gouvernement bulgare, le secteur de l'énergie du pays, a indiqué mardi le ministère bulgare de l'Economie et l'Energie. Le Premier ministre par intérim Marin Raykov a demandé, à l'issue d'une visite le 28 mars à Bruxelles, «un examen approfondi des questions énergétiques par les organes spécialisés de la Commission européenne». Les experts de la direction générale Energie de la Commission européenne, se rendront la semaine prochaine à Sofia, pour «examiner la législation et la structure du secteur de l'énergie en vue d'identifier les principaux problèmes», a souligné le ministère bulgare dans un communiqué. La Bulgarie devait suivre les directives européennes sur l'électricité et le gaz au plus tard le 3 mars 2011. La Commission avait proposé à la Cour de justice de l'UE «une astreinte journalière de 8,448 euros pour chacune de deux directives transposées partiellement». Des protestations massives contre les prix élevés de l'électricité et contre les monopoles dans l'énergie avaient provoqué la démission le 20 février, du gouvernement conservateur de Boiko Borissov.

FAO

Un nouveau cours en ligne pour un commerce plus sûr des produits forestiers

Un nouveau cours gratuit expliquant comment sécuriser les échanges internationaux de produits forestiers en insistant sur l'importance des mesures phytosanitaires dans les exportations a été mis en ligne, a annoncé mardi la FAO dans un communiqué.

«Il devrait aussi aider à renforcer la communication entre les responsables forestiers, les organisations nationales de protection des végétaux et le secteur privé», a-t-elle ajouté.

Selon la FAO, la production mondiale de bois et de meubles représente 900 milliards de dollars avec une valeur à l'exportation de 200 milliards de dollars. Il est essentiel, à l'échelle internationale, que les produits ligneux et non-ligneux échangés dans le monde ne soient infestés par aucun organisme nuisible, a-t-on souligné.

«Le cours est un outil très pratique pour les exportateurs et les importateurs. Il fournit la liste des étapes à respecter au regard des normes phytosanitaires avant d'entrer sur des marchés étrangers», a expliqué

Mme Gillian Allard, experte de la FAO en protection et santé des forêts, citée dans le communiqué.

«Il devrait aussi aider à renforcer la communication entre les responsables forestiers, les organisations nationales de protection des végétaux et le secteur privé», a-t-elle ajouté.

Selon la FAO, la production mondiale de bois et de meubles représente 900 milliards de dollars avec une valeur à l'exportation de 200 milliards de dollars. Il est essentiel, à l'échelle internationale, que les produits ligneux et non-ligneux échangés dans le monde ne soient infestés par aucun organisme nuisible, a-t-on souligné.

Le cours en ligne intitulé «Le commerce des produits

forestiers et le rôle des mesures phytosanitaires», qui se tient durant la 8^e session de la Commission des mesures phytosanitaires qui se tient au siège de la FAO à Rome du 8 au 12 avril, donne également des informations sur la répartition géographique des principaux organismes nuisibles et expose les risques associés, par pays, pour chaque type de produit, a-t-on précisé. «Parmi les organismes nuisibles en question figurent la chalaroze (chalara fraxinea) qui cause actuellement le dépérissement massif des frênes au Royaume-Uni et dans une grande partie de l'Europe, le chalcidien des galles de la nervure centrale (Leptocybe invasa) qui se répand rapidement depuis

quelques années à travers l'Afrique, l'Asie-Pacifique, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes, et le Proche-Orient, et le nématode du pin (Bursaphelenchus xylophilus) qui a été introduit d'Amérique du Nord en Asie et en Europe», selon la FAO.

Présenté dans un langage «clair et simple», le cours permet une navigation facile, a indiqué l'agence, précisant que «cinq modules couvrent les aspects les plus divers, qu'il s'agisse des menaces potentielles pour la santé des forêts associées aux échanges internationaux ou des informations pour importer et exporter des produits forestiers en toute sécurité».

APS

ALGÉRIE-ITALIE

La crise économique entrave «lourdement» les mécanismes de prise en charge des migrants en Italie

Des responsables italiens chargés de la gestion des centres d'accueil pour les migrants et demandeurs d'asile ont reconnu, mardi à Gorizia (700 km de Rome nord-est de l'Italie), que la crise économique entravait «lourdement» les mécanismes de prise en charge des migrants et demandeurs d'asile.

«Il est difficile, aujourd'hui, à cause la crise économique qui sévit en Italie et dans toute l'Europe, de gérer efficacement les mécanismes de prise en charge des migrants», ont indiqué ces responsables qui gèrent les centres de «deuxième accueil» dans la province de Gorizia, lors de leur rencontre avec la délégation



algérienne en mission d'étude en Italie en vue d'échanger les expériences avec ce pays en matière de protection des migrants. Ces responsables s'occupent des

centres de «deuxième accueil» des migrants et demandeurs d'asiles, appelés Sprar (projets locaux pour la prise en charge des migrants financés par le mi-

nistère de l'intérieur).

Dans son intervention, Mme Tamara Amadeo du bureau légal de ces centres, a expliqué que «le Sprar se charge d'assister les migrants qui avaient déjà obtenu le statut de réfugié pour les accompagner dans leur parcours d'insertion, comme il prend en charge aussi les demandeurs d'asile».

«Le centre Sprar de Gorizia prend en charge actuellement 25 migrants», a ajouté Mme Amadeo.

S'agissant des centres de «premier accueil» appelé Cara où sont placés les demandeurs d'asiles démunis de passeport ou autres documents d'identité, elle a affirmé que il y a dans chaque centre d'accueil, un centre d'identification et de rétention. La représentante de la province

de Gorizia, Mme Bianca Della Pietra, a indiqué, pour sa part, que le projet Sprar nécessitait une coordination entre tous les secteurs pour travailler ensemble dans l'insertion sociale des migrants. Mme Yasmina Taya, chef de la délégation algérienne, a remercié, dans son intervention, les responsables des Sprar pour ces informations en relation avec le phénomène migratoire, ajoutant que «les experts algériens sont venus étudier les mécanismes mis au point par l'Italie dans ce domaine». «C'est un voyage d'étude qui permet aux membres de la délégation algérienne de découvrir les mécanismes mis en place par l'Etat italien pour gérer les flux migratoires», a-t-elle tenu à préciser.

FMI

Quelles conditions pour préserver la montée en puissance des pays à faible revenu dynamiques ?

Le FMI a relevé une accélération de la croissance d'une nouvelle vague de pays à faible revenu ces dernières années, tout en préconisant les conditions à même de permettre le maintien de cette tendance afin d'éviter un inversement de la situation comme dans certains pays qui ont décollé pendant les années 60 et au début des années 70.

Dans un rapport sur les perspectives économiques mondiales publié mardi à l'approche de sa réunion annuelle, le FMI a observé que bien des similitudes existent dans les deux générations de ces pays avec des investissements et des exportations vigoureuses dans des pays à faible revenu, des différences existent. Aujourd'hui, explique-t-il, les pays à faible revenu dynamiques maintiennent leur croissance tout en étant bien moins vulnérables économiquement que ceux de la génération précédente. Cela s'explique en partie par un recours aux investissements directs étrangers plutôt qu'aux investissements financés par l'emprunt, ainsi que par une mise en œuvre plus rapide des réformes structurelles.

Le décollage des économies ne dépend pas que de leurs matières premières

Grâce à leur politique économique plus solide et à leur vulnérabilité réduite, les pays à faible revenu dynamiques devraient être mieux à même de gérer le risque d'un retournement de la conjoncture dont ont souffert beaucoup de pays à faible revenu dynamiques par le passé, souligne le Fonds. Par ailleurs, l'institution de Bretton Woods constate que les décollages récents ne dépendent pas que des matières premières puisque environ un tiers des pays à faible revenu qui ont décollé récemment sont des pays tournés vers l'industrie manufacturière (Bangladesh, Cambodge) ou sans secteur dominant (Mozambique, Tanzanie).

À ce propos, le FMI affirme que bien que les pays riches en ressources naturelles de la génération actuelle aient connu la plus forte croissance pour l'instant, beaucoup de pays à faible revenu riches en ressources naturelles n'ont pas réussi à décoller.

Cependant, des retournements sont à craindre, avise le FMI en remarquant que bien que les pays à faible revenu

dynamiques des deux générations aient généralement enregistré une hausse de leur revenu par habitant de 50% à 60% dans les 10 ans qui ont suivi leur décollage, certains pays de la génération précédente ont fortement ralenti et la tendance à la hausse de leur revenu s'est même inversée. Il est, donc, important aujourd'hui de se demander si les décollages récents sont moins vulnérables que ceux du passé, s'interroge-t-il.

Les investissements et les exportations diversifiées incontournables pour un décollage durable

Par ailleurs, il a expliqué que les décollages soulignaient le rôle essentiel de l'accumulation de capital et de l'intégration commerciale dans le développement à travers des taux de croissance d'investissement, d'épargne et des exportations élevés. En somme, rappelle le FMI, l'histoire confirme qu'il importe de s'employer assidûment à réduire les fragilités économiques et financières. Bien que les études de cas démontrent que les pays à faible revenu ont réussi à décoller en diminuant leurs déséquilibres intérieurs et extérieurs, tous ne sont pas parvenus à maintenir le cap. Par contre, les pays qui se sont attaqués sans relâche à leurs faiblesses économiques ou qui ont mis

en œuvre de vastes réformes structurelles ont connu une croissance soutenue (Indonésie et Corée du sud dans les années 60 jusqu'aux années 80). Les bons résultats actuels des pays à faible revenu dynamiques sont encourageants, mais il leur reste beaucoup à faire, ajoute le Fonds. Leur croissance rapide doit s'accompagner d'une amélioration généralisée du niveau de vie, de la santé et de l'éducation, ainsi que d'une baisse de la pauvreté. Aussi, préconise-t-il, bon nombre d'entre eux doivent aussi continuer de se diversifier pour se protéger des risques dûs à la concentration de la croissance dans quelques secteurs seulement.



Le FMI prévoit une stabilisation de l'inflation avec une amélioration de l'économie mondiale

Le FMI prévoit une stabilisation de l'inflation à mesure que la reprise économique mondiale se renforce, tout en préconisant la préservation de l'indépendance des banques centrales pour maîtriser l'inflation. Dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales publié à l'approche de sa réunion annuelle, l'institution de Bretton Woods a observé que les anticipations inflationnistes restaient ancrées sur les objectifs des banques centrales. Pour le FMI, tant que les anticipations inflationnistes à long terme sont solidement ancrées, il faut s'attendre aussi à ce que l'inflation reste stable à mesure que la reprise économique se renforce. Selon cette institution, il est fondamental de préserver l'indépendance des banques centrales pour ancrer les anticipations inflationnistes, et, partant, l'inflation, considérant que l'ingérence des pouvoirs publics et l'indépendance limitée des banques centrales créent des risques inflationnistes. Par ailleurs, le Fonds estime qu'une inflation modérée pourrait provoquer un excès de confiance, «et ce serait une erreur». À ce propos, il explique qu'une faible hausse des prix à la consommation ne veut pas nécessairement dire qu'il n'y a pas de déséquilibres économiques, tout comme une inflation conforme aux objectifs n'indique pas forcément qu'il n'y a pas de capacités inutilisées.

ORAN Adoption d'un système d'information décisionnel en 2014 à l'activité Aval de Sonatrach

L'activité Aval de Sonatrach à Oran adoptera, pour la première fois en fin 2014, un système d'information décisionnel en matière de gestion, a annoncé, mardi à Oran, le chargé du suivi du projet de conception et de mise en œuvre de ce système, M. Omar Termoul. Ce système fournira aux décideurs des données sur la gestion de l'entreprise dans les domaines de la production, des ressources humaines, de la maintenance et de l'approvisionnement, a-t-il indiqué à l'APS en marge des 9^e journées scientifiques et techniques de Sonatrach qui se poursuivent pour la troisième journée à Oran. Ce projet stratégique, qui sera adopté par l'activité Aval de Sonatrach, permettra aux dirigeants de prendre des décisions sur la base de données portées au Système d'information décisionnel (SID). Le chargé de la concrétisation de ce projet devra élaborer un plan de formation et d'accompagnement des techniciens et ingénieurs de l'activité Aval qui dirigera ensuite le reste du projet, a ajouté M. Termoul. Ce projet sera mis en œuvre durant le quatrième trimestre de l'année en cours où un deuxième avis d'appel d'offres national et international sera lancé pour la conception et la mise en œuvre du SID, après un premier avis infructueux. Les 9^e journées scientifiques et techniques de Sonatrach portent sur la présentation de communications et de tables rondes autour de sujets liés à l'énergie et animées par des experts et chercheurs du pays et de l'étranger, en plus de visites techniques aux complexes pétrochimiques de la zone industrielle d'Arzew.

TISSEMSILT Saisie de 483 bouteilles de boissons alcoolisées

Poursuivant leur lutte contre les pourvoyeurs et autres consommateurs de ce poison qui constitue la drogue, à travers le kif traité, sans oublier les comprimés de psychotropes, les éléments de la BRI de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont réussi à mettre la main sur une quantité considérable de 239 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques ainsi que des comprimés de psychotropes et des armes blanches, suite à une perquisition ordonnée par le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt au chef-lieu de wilaya.

Par ailleurs, les éléments de la BMPJ du chef-lieu de wilaya ont pu décoverir 150 bouteilles de boissons abandonnées par le mis en cause, actuellement en fuite.

Les agents de la BMPJ de la Sûreté de daïra de Theniet El Had, ont réussi à arrêter un jeune homme, en possession de 94 bouteilles de boissons alcoolisées.

Deux mis en causes sont arrêtés et placés sous mandat de dépôt par les magistrats dont trois de leurs acolytes sont toujours en fuite. Il est à signaler que ce genre de commerce a pris, ces derniers temps, une grande ampleur.

Ould Sidi Amar

M'SILA 26 000 personnes suivent les cours d'alphabétisation

Plus de 26 000 apprenants suivent actuellement les cours d'alphabétisation dans la wilaya de M'Sila, alors que le nombre d'analphabètes est de 200 000 personnes, a-t-on appris au niveau de l'Office d'alphabétisation et d'apprentissage pour adultes. Notons que la wilaya compte 1 300 classes d'alphabétisation encadrées par 1 000 enseignants assurant des cours dans deux disciplines essentielles, à savoir, la langue arabe et le calcul.

«90% de cet effectif est représenté par la gent féminine», a indiqué un responsable de ce même office. Pour ce qui est de la tranche d'âge, elle est de 25 à 80 ans.

Ces femmes, un peu timides, essaient de faire une bonne impression et de montrer que si elles ont choisi de s'asseoir sur les bancs de l'école, c'est pour ne plus être taxées d'ignorantes. A l'évidence, elles étaient toutes animées par la volonté de sortir des ténèbres de l'ignorance qui les a toujours reléguées au second plan.

Une enseignante nous l'a confirmé : «Toutes les femmes ici veulent apprendre à lire et à écrire. Avant de venir ici, elles étaient inquiètes de la réaction de leurs maris. Mais, ces derniers, ayant constaté que leurs épouses veulent apprendre, ne se sont pas opposés à ce qu'elles aillent à l'école. Ils les ont même encouragées à le faire».

Mouad B.

LE PERMIS À POINTS EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER

Stop à l'hécatombe routière !

En dépit des mesures coercitives prises par l'Algérie pour lutter contre l'insécurité routière et la vitesse au volant, la violence routière continue de faire des victimes. Responsables de pas moins de 4 000 morts, chaque année, les accidents de la circulation sont devenus un phénomène de société des plus inquiétants, comme en atteste les macabres bilans. Plus de 34 000 morts ont été enregistrés sur nos routes, en dix ans, soit de 2003 à 2012.

Amel B.

Les statistiques sur les accidents de la route sont alarmantes. Selon la Gendarmerie nationale, 692 personnes ont péri et 9 310 autres ont été blessées dans 5 498 accidents de la circulation enregistrés durant le 1^{er} trimestre 2013. Le bilan indique une diminution du nombre de morts (-33 cas) par rapport au 1^{er} trimestre 2012, contre une hausse du nombre de blessés (+200 cas) et d'accidents (+170 accidents). De son côté, la Protection civile a fait état de la mort, en l'espace d'une semaine, de 40 personnes et 1 298 autres blessées dans 996 accidents de la circulation survenus entre le 31 mars et le 6 avril 2013, sur l'ensemble du territoire national.

L'excès de vitesse demeure l'une des causes principales de ces accidents, suivie par les dépassements dangereux et le non-respect de la distance de sécurité. Le mauvais état des routes fait également partie des causes de ce fléau.

En revanche, la pièce détachée contre-faite est à l'origine de plus de 25% des accidents mortels, selon des experts en automobile. Par ailleurs, les poids lourds et les transporteurs en commun sont souvent mis sur le banc des accusés. Ils sont impliqués, ces dernières années,

dans un grand nombre d'accidents mortels. Afin d'éviter d'engendrer des accidents pendant le trajet qui dépasse souvent les 400 kilomètres, les transporteurs en commun sont appelés à avoir un chauffeur supplémentaire pour assurer le relais durant les longs voyages entre les régions du nord et celles du sud. Les pouvoirs publics sont appelés à agir de manière globale en faveur de la sécurité routière, avec la participation de plusieurs secteurs tels que les transports, la police, la gendarmerie, la santé, l'éducation et les médias, en s'attachant à la sécurité des routes, des véhicules et celle des usagers.

Les campagnes de sensibilisation et de prévention routière ne suffisent pas. Elles doivent être accompagnées d'actions effectives impliquant les différents acteurs. Pour lutter contre le phénomène des accidents de la route, l'Algérie a instauré, à l'image d'autres pays, le permis à points. Il est entré en vigueur le 1^{er} février dernier. «Ainsi, l'ancien spécimen sera graduellement retiré et sera remplacé par le permis à points», selon le ministère des transports. La mise en place de ce permis devrait permettre de responsabiliser le conducteur et réduire les accidents de la route qui ont atteint des niveaux alarmants en dépit des dispositions introduites en vertu de l'amendement du code de la route (2009) et qui érigent certaines infractions en délits.



Disposant d'un capital total de 24 points, ce permis est défini comme un «outil modulaire et pédagogique» qui a pour objectif de renforcer la lutte contre l'insécurité routière. Il est bon de rappeler que l'Assemblée générale des Nations unies en 2010 a adopté une résolution proclamant la décennie 2011-2020 Déennie d'action pour la sécurité routière.

Ainsi, les activités de cette Déennie ont débuté en mai 2011 dans plus de 110 pays en vue de sauver des millions de vies en améliorant la sécurité des routes et des véhicules, le comportement des usagers et les services d'urgence. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), en collaboration avec les commissions régionales des Nations unies, assure le secrétariat de la Déennie et joue un rôle de premier plan dans l'orientation des efforts mondiaux en continuant de défendre la sécurité routière au plus haut niveau politique, en compilant et en diffusant les bonnes pratiques en matière de prévention, en communiquant au grand public des informations sur les risques et les moyens de les réduire et en insistant sur la nécessité d'accroître le financement.

Notons enfin que le deuxième rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde, qui servira de base à la Déennie d'action pour la sécurité routière, sera publié en mars 2014.

A. B.

BORDJ EL KIFFAN

Un Tapage nocturne qui tourne au drame



Dans la journée du mois d'avril 2013, le tribunal criminel d'Alger prononce son verdict à l'encontre d'un homme qui n'a pas hésité à donner la mort à un jeune passant. Il est 20h30. Le 13 septembre 2011, un homme robuste et agité sort de sa maison en gesticulant. Il s'agit de Djamel et il se trouve qu'il ne supporte pas les bruits de la nuit ou, plus exactement, le tapage nocturne. Mais voilà que depuis un certain temps, quelqu'un s'amuse à s'en donner à cœur joie devant sa demeure.

«Eh, jeune garnement ! Va donc faire du bruit ailleurs ! Tu ne vois pas que tu déranges ?

«Je ne vois pas en quoi je te dérange ! Et puis, je ne suis pas un garnement. Pris en faute, le jeune homme, au lieu de

quitter les lieux, tient tête à son interlocuteur, c'est un garçon frêle, 26 ans, maçon de son état. Djamel, de plus en plus énervé, s'empare : «Nous sommes toute une famille à vivre sous le même toit et il se trouve que le bruit que vous faites nous dérange. Il fait nuit, allez vous-en ou j'alerte les flics pour tapage nocturne !» Une dispute éclate alors entre les deux hommes et un bon nombre de voisins accourent, afin de les séparer. Ahmed, le jeune maçon quitte, enfin, les lieux et tout rentre dans l'ordre. Les choses auraient pu en rester là, mais voilà que quelques instants plus tard, «l'oiseau de nuit» revient à la charge, mais cette fois uniquement pour passer son chemin en prenant une autre direction.

Djamel, debout sur le pas de la porte de sa maison, revient à la charge et une autre dispute éclate, mais celle-ci sera malheureusement fatale à l'un et à l'autre. En effet, Djamel s'approche de Ahmed et lui assène un violent coup de couteau en plein ventre, lui ôtant la vie. Ahmed rend l'âme sur les lieux du drame. Le coup était trop précis, trop violent. Le jour du procès, Djamel ne nie pas les faits retenus contre lui, mais précise qu'il n'avait nullement l'intention de tuer la victime. Dans un long réquisitoire, le procureur de la République met en exergue la gravité des faits et requiert une peine de 20 ans de prison à l'encontre du mis en cause. L'avocat de la défense, demande des circonstances atténuantes envers son client. Après de longues délibérations, Djamel est condamné à 15 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire.

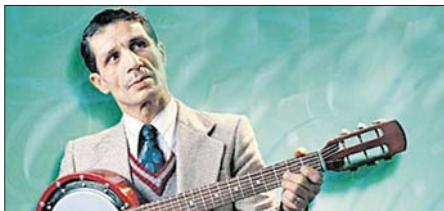
A. Ferrag

TIZI OUZOU

GALA EN HOMMAGE À DAHMANE EL HARRACHI

La Maison de la culture de Tizi Ouzou a abrité, samedi, un grand gala artistique en hommage au défunt artiste chaabi Abderrahmane Amrani, plus connu sous le nom de Dahmane El Harrachi.

Un public des grands jours a assisté à ce gala-hommage, auquel a été invité le fils du défunt, Kamel, en compagnie de nombreux chanteurs des genres chaabi et du kabyle. La grande salle des spectacles de la Maison de la culture, archicomble à l'occasion, a vibré aux sons forts des meilleurs morceaux du grand Dahmane El Harrachi, repris par Aklil Yahiatene, Réda Doumaz, Rachid Mesbah, qui ont réussi à replonger les mélomanes, le temps d'un gala, dans cette époque dorée de leur chanteur préféré. L'opportunité a donné lieu à la présentation de témoignages vivants sur l'ar-



tiste, par des amis et compagnons qui l'ont côtoyé de près, tant en Algérie que dans son exil, en France à partir de 1949. Un film documentaire de la Télévision algérienne, retracant les étapes les plus importantes du parcours de cet artiste hors du commun, à la voix chaude et

au verbe percutant, a été aussi projeté à l'occasion. Auteur compositeur de la majorité de ses chansons, Dahmane El Harrachi était surtout apprécié pour la justesse et la pertinence de ses paroles, inspirées de son propre vécu et du vécu du peuple algérien tant à l'époque colo-

niale qu'après l'Indépendance. Cet artiste louait particulièrement les vertus de l'honneur, de la fierté, de la virilité chez l'homme, de la droiture et de la loyauté, toutes des valeurs chères aux Algériens. L'auteur de l'indétrônable «Ya Rayah» est né le 7 juillet 1925, dans une modeste famille de 11 membres à El Biar (Alger). Mais il grandit à El Harrach (d'où son nom de scène), où il fréquenta l'école coranique et l'école primaire. Il y travailla, entre autres, comme receveur de bus et comme cordonnier. Il décéda le 31 août 1980 dans un accident de la circulation à Alger.

L'OPÉRA EL NAFAS

Une œuvre artistique et un projet éducatif à l'horizon

L'opéra El Nafas (Le souffle) écrit spécialement pour la langue arabe est un projet à portée artistique et éducative à la fois, a fait savoir mardi à Alger l'auteur compositeur Tarik Benouarka qui présentait son œuvre.

Cette œuvre qui se propose de susciter l'intérêt de l'enfant à l'importance de la musique sera dévoilée en avant-première dimanche prochain au théâtre national Mahieddine Bachtarzi, a-t-il indiqué dans une conférence de presse expliquant avoir ainsi voulu marquer son retour en Algérie après 40 ans d'absence. Après avoir mis en avant l'impor-

tance de la musique classique en tant que discipline porteuse de valeurs nécessaires pour l'appréhension du monde moderne et son effet bénéfique sur le psychisme de l'individu, notamment lors de la phase cruciale de sa vie qu'est l'enfance, Tarik Benouarka a révélé un projet grandiose consistant en la création d'une Master class.

Il s'agit, a-t-il expliqué, d'une rencontre musicale avec 300 d'élèves d'écoles primaires d'Alger. Le jeune public aura ainsi l'occasion de découvrir le monde de l'opéra, de l'orchestre symphonique et des grandes voix à travers des extraits

de l'œuvre. L'œuvre qui regroupe l'orchestre Padeloup, un ensemble symphonique de premier plan est interprétée par des voix lyriques de renommée internationale, en l'occurrence la libanaise Ghada Chebir, la jordanienne d'origine palestinienne Lara Al Ayssan, et l'Egyptien George Wannis.

Compositeur orchestrateur, Tarik Benouarka est né à Alger où il s'est initié à la musique dès l'âge de quatre ans avant de poursuivre sa formation professionnelle en France avec l'étude de la musique classique arabe et du jazz.

CONSTANTINE

Ouverture de la 4^e édition du festival international du conte et du récit

Le 4^e festival international du conte et du récit, organisé à Constantine par l'association Kan ya ma kan (Il était une fois), s'est ouvert samedi soir au Théâtre régional de Constantine (TRC) devant un public venu en nombre en dépit de conditions météorologiques défavorables. Quatre conteuses se sont relayées sur les planches du TRC pour raconter une histoire, relater une sagesse, animer une passion, et ressusciter une culture populaire orale. Du Yémen, Soha El Masri a narré devant un auditoire captivé, illustrations à l'appui, l'histoire d'une amitié chez les animaux, donnant une belle leçon de résilience, où par moments la fiction et la réalité dans les événements de l'histoire s'entremêlent et se côtoient. L'Egyptienne Cherine Al Ansara a séduis le public avec son histoire de «sabot rouge» qui délivre un message bien connu : l'avarie perd tout en voulant tout gagner. Quant à la marocaine Halima Hamdane, elle a choisi de relater l'histoire d'Aïcha, son intelligence et sa ruse, dans un langage captivant et une présence imposante sur scène. L'Algérienne Sihem Kenouche a clôturé la soirée en ra-

contant une histoire soufie, celle de Sidi Bahloul Chergui, un courageux joaillier qui décide d'assumer en bravant la colère du roi. De cette histoire, une belle qacida est née, chantée au Maghreb, «Ana fiyache», racontant la croyance et la bravoure de Sidi Bahloul Chergui. Très à l'aise sur scène, Mme Kennouche, avec sa diction, ses émotions, ses gestes, a fait re-tomber le public dans l'enfance, du temps de ces histoires de grand-mères où le conte interpellé et incite à réfléchir. Passionnée du conte et du récit, particulièrement maghrébin, Mme Kennouche a indiqué à l'APS devoir cette passion à ses deux grandes mères, des véritables conteuses qui ont bercé son enfance, et de qui elle a appris «l'art d'écouter une histoire pour bien la raconter». Mme Kennouche, également journaliste-conteuse sur les ondes de la radio, a souligné qu'elle œuvre à collecter les histoires orales des différentes régions du pays. Actuellement, elle travaille sur les qacidas. La conteuse affirme que souvent, dans les pays du Maghreb, l'origine de la qacida est une histoire réelle ou fictive transmise au fil des générations.

CINÉMA-REPÉRAGE

Mohamed-Lakhdar Hamina choisit Ghoufi (Batna)

Des travaux d'aménagement sont menés en contrebas des balcons de Ghoufi (Batna) pour les besoins du tournage de «Ghouroub Edhilal» (Le crépuscules des ombres), un nouveau film du réalisateur algérien Mohamed-Lakhdar Hamina, a constaté l'APS mardi.

Rencontré sur site, le spécialiste tunisien des aménagements extérieurs Fayçal El Meteham a affirmé que les travaux exécutés concernent l'ouverture d'une piste devant remonter les gorges pour passer de chaque côté du cours d'eau Amellal (terme chaoui signifiant le cours blanc) et atteindre l'hôtel construit à même la roche, en 1904. Il sera également procédé, a-t-il ajouté, à la restauration au moyen de matériaux locaux, d'une «Thakliâth», un type de forteresse très répandu dans la vallée d'Ighzer Amellal. De son côté, Chehrezad Aïouaz, également spécialiste des aménagements extérieurs, a indiqué que plusieurs scènes du film, dont le tournage débutera «fin avril ou début mai» seront tournées dans le vieux hôtel et dans une ancienne maison en pierre.

Réalisé dans le cadre du Cinquantenaire de l'Indépendance, «Le crépuscule des ombres» relate l'histoire de trois personnages, un intellectuel nationaliste (Khaled), un commandant de l'armée coloniale (Saintenac) et un jeune soldat français (Lambert), objecteur de conscience, éprix de paix, engagé contre sa volonté dans la guerre d'Algérie. Le film sera également tourné dans les wilayas de Biskra, d'El Oued, d'El Tarif, de Tipasa et d'Alger, a-t-on indiqué.

**PRÉVU DU
24 AU 29 AVRIL
23^e Salon
international
du livre
d'Abou Dhabi**

Ahlem Mosteghanemi, Rachid Boudjedra, Samir Kacimi et Amara Lakhous participent au 23^e Salon du livre d'Abou Dhabi, prévu du 24 au 29 avril prochain, annoncent les organisateurs.

Les romanciers algériens prennent part à ce salon aux côtés d'une cinquantaine de participants, entre écrivains, romanciers, poètes, nouvellistes et artistes, représentant une cinquantaine de pays. Outre le chef d'œuvre «Dhakiratou el djassid» (Mémoires de la chair, 1993), Prix «Najib Mahfoud» en 1998 avant d'être adapté en série télévisée et traduit dans plusieurs langues, Ahlem Mosteghanemi qui comptent parmi les plus grands écrivains dans les pays arabes, a notamment signé «Fawda el hawass» (Le chaos des sens, 1997), «Aaber sarir» (Passager du lit, 2003), «Nissiyen.com» (2010) «El aswad yalikou bïk» (Le noir vous sied parfaitement, 2012).

Pour sa part, Rachid Boudjedra a à son actif près d'une trentaine de titres dont «L'escargot entêté» (1977), «Le démantèlement» (1982) et «Les figuiers de barbarie» (2010).

Il a aussi signé plusieurs scénarios dont «Chroniques des années de braises» de Lakhdar Hamina, Palme d'Or en 1975 au Festival de Cannes. Né en 1974, le romancier et journaliste Samir Kacimi est l'auteur de «Tasrib bi dhayra» (Déclaration de perte, 2009) et «Tawmoun raïoun li'l-mawt» (2009), proposé à l'«Arabic Booker Prize».

Auteur bilingue, Arabe et Italien, Amara Lakhous a notamment écrit «Choc des civilisations pour un ascenseur Pizza Vittorio», un roman écrit en Arabe puis en Italien en 2006 salué par la critique italienne et distingué la même année du Prix des libraires algériens. «Divorce à la musulmane à l'avenue Marconi», écrit en Italien, est le dernier opus de Amara Lakhous qui vit en Italie depuis 1995. Le romancier, poète et dramaturge islandais Bjarni Bjarnason, le romancier ukrainien Andrei Korokov, le romancier allemand George Klein, l'auteure turque Zeynep Sevde Paksu, entre autres, comptent parmi les invités du Salon. Le Malaisien Youssef Jahjah, l'écrivain, peintre et nouvelliste australien John Danalis, le romancier journaliste tunisien Kamel Riahi, le nouvelliste romancier français Jérôme Ferrari et la poétesse américaine Natasha Trethewey, sont également attendus à ce Salon. Le Salon international du livre d'Abou Dhabi a été institué par l'Organisme d'Abou Dhabi pour le tourisme et la culture et la Fondation «Kitab».

Combien de temps faut-il courir pour vraiment maigrir ?

Si l'on faisait un sondage auprès des gens pour leur demander quel sport fait maigrir, la course à pied arriverait en première place. C'est le sport de base : il peut être pratiqué par (presque) tout le monde, à peu près partout, par n'importe quel temps et il ne nécessite que très peu d'investissement.

Il ne faut cependant pas en attendre des miracles si votre but premier est de perdre des kilos superflus. Et surtout, des mesures de précaution s'imposent !

Commencez doucement

Courir apparaît comme très simple car très naturel et sans risque... ce qui n'est pas tout à fait vrai ! Il ne faut, en effet, pas oublier que c'est un sport traumatisant en raison de l'impact que représente chaque foulée dont les vibrations ont des répercussions dans les os, les tendons et bien sûr les muscles. Il va, donc, s'agir de s'y habituer progressivement, sans brûler les étapes : n'hésitez pas à commencer par un modeste quart d'heure même si cela peut paraître frustrant...soyez patient !

La durée idéale : 40 à 45 minutes

Grappillez quelques minutes supplémentaires toutes les semaines jusqu'à atteindre les 40 à 45 minutes, une durée idéale pour qui ne recherche pas la performance mais uniquement le bien-être procuré par le sport. Vous pouvez pousser jusqu'à une heure mais nul besoin d'aller au-delà, la fatigue engendrée par une telle séance serait alors supérieure aux bienfaits que vous pourriez en tirer.

Ne forcez pas inutilement

Vos footings doivent être réalisés dans un relatif confort : ce n'est certes pas une simple balade

mais ce ne doit pas non plus être vécu comme un calvaire dont vous n'attendez qu'une chose : qu'il se termine ! N'ayez donc aucune honte à alterner course et marche si vous sentez que le rythme est trop élevé pour vous et qu'il ne vous est plus possible de maintenir une conversation. Là encore, vous augmenterez progressivement la part de la course aux dépens de la marche jusqu'à être capable de courir non-stop sans devenir rouge écarlate.

Le footing, un partenaire santé très efficace

Vous bénéficieriez alors de toutes les vertus du cardio. C'est le sport santé par excellence et le premier des médicaments à prescrire pour régler les problèmes de glycémie, de tension, et, de manière générale, pour tout ce qui concerne les accidents cardiovasculaire. Il apparaît même maintenant comme un allié pour lutter contre les troubles de la mémoire liés aux maladies dégénératives... bien plus que les jeux vidéo dits de gymnastique du cerveau qui ont connu un grand succès ces dernières années ! Bref, c'est indispensable, surtout à une époque où les occasions de « bouger » se font de plus en plus rares du fait du développement des moyens de transport et de la sédentarisation du travail.

De plus, l'accélération du métabolisme provoquée par l'activité physique permet de favoriser la circulation et l'échange des fluides, et elle augmente aussi le



Une compétition sportive ? Veillez à votre assiette



Ne participez jamais à une compétition sportive le ventre vide.

C'est aujourd'hui que vous vous mesurez à d'autres coureurs, cyclistes ou joueurs de tennis... Surtout ne partez jamais le ventre vide. L'important c'est de fournir à votre organisme un minimum de glucides lents, pour maintenir les stocks de glycogène. Pour le reste, tout dépend de l'heure et de la durée de l'épreuve.

Si elle a lieu le matin, prévoyez de petit-déjeuner au moins deux heures avant le départ. Un exemple : un thé ou un café sucré, un bon morceau de baguette avec de la confiture, un verre de jus de pomme et un

yaourt ou un ramequin de fromage blanc. Trente minutes avant le début de la compétition, prévoyez une « ration d'attente ». Une barre de céréales avec de l'eau, par exemple.

L'épreuve est programmée au cours de l'après-midi ? Si elle a lieu vers 13h/14h, prenez votre repas vers 10 heures. Il pourra s'agir d'un petit-déjeuner à base de tartines, ou d'un repas salé si vous vous êtes levé tôt et avez déjà pris un p'tit déj'.

En revanche, si la compétition est prévue vers 17 heures, votre repas devra être riche en sucres lents, pauvre en graisses et en

rendement des usines de traitement des déchets que sont nos cinq émonctoires (foie, rein, poumons, peau, intestin). Tout ceci favorise l'élimination des toxines accumulées au fil des jours, de manière « volontaire » (alcool, cigarettes, etc.) ou non (pollution extérieure et alimentaire par exemple).

Et c'est déjà énorme ! Imaginez dans quel état « d'encrassement » se trouve un organisme qui ne pratique aucune activité... Rapidement, une fois les premières séances passées, celles qui sont nécessairement pénibles mais qu'il faut savoir surmonter, vous savourez les minutes et les heures qui suivent vos entraînements grâce au flot d'hormones du bien-être sécrétées grâce à votre petit footing. Les endorphines et autre dopamine font du sport une drogue, certes, mais on en connaît des bien plus néfastes !

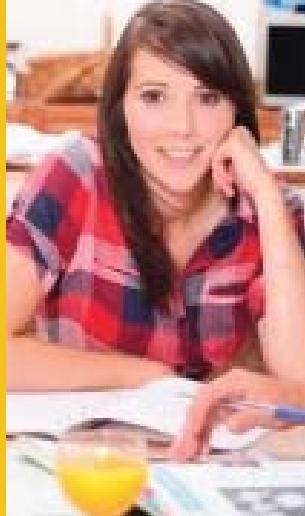
Pourtant pour perdre du poids, il y a plus efficace

En revanche ne comptez pas que sur la course à pieds pour perdre du poids, car à moins d'en faire énormément (plusieurs heures par semaine), cela ne va pas beaucoup jouer sur le bilan calorique et cela ne vous autorise donc pas tous les excès !

Pour maigrir, en particulier au niveau des zones récalcitrantes que sont les hanches et les cuisses, il va falloir introduire des séances plus intenses, par exemple de la musculation.

Si enfin l'épreuve est particulièrement longue (une randonnée ou une excursion en montagne par exemple), accordez une attention spéciale à votre petit-déjeuner. Aux tartines, n'hésitez pas à ajouter une portion de protéines animales. Un blanc de poulet, par exemple. Emportez aussi de quoi faire quelques collations en cours de route : barres de céréales et fruits secs.

Un étudiant sur deux zappe le petit déjeuner



Pas le temps, un tout petit budget ou... un manque d'information. Les étudiants français sont loin d'entretenir un régime alimentaire équilibré. En tout cas, bon nombre d'entre eux sautent le petit déjeuner et font l'impassé sur les fruits et légumes.

Le réseau national des Mutualées étudiantes de proximité EmeVia a commandé une enquête à l'institut CSA sur la santé des étudiants. Plus de 8 000 jeunes ont ainsi été interrogés via des questionnaires diffusés par leur mutuelle. D'après les résultats, «un étudiant sur cinq ne prend que deux repas par jour». Pour 44,4%, c'est le petit déjeuner qui est sacrifié. En cause, pannes de réveil ou, plus simplement, de mauvaises habitudes. Pourtant, ce repas est le plus important de la journée. Après la nuit, les réserves en eau et en énergie sont à plat. Pour recharger les batteries, il doit se composer d'une protéine, de céréales, d'un fruit et d'une boisson. Il vous évitera ainsi la fringale du milieu de matinée.

D'autant que c'est un autre travers du régime des étudiants. Les collations trop sucrées et grasses à 10h, les grignotages entre les repas et les diners trop copieux sont monnaie courante. Une quasi-totalité – 95% – des étudiants déclarent qu'il leur arrive de grignoter entre les repas.

Zéro fruit et zéro légume...

D'après cette enquête, les facteurs de ce déséquilibre alimentaire généralisé sont liés notamment au mode de vie des étudiants, mais aussi à leur budget parfois faible. Ainsi, 60% d'entre eux sautent des repas parce «qu'ils n'ont pas faim ou pas le temps», et 12% se privent car «ils rencontrent des problèmes financiers».

Enfin, les étudiants français commettent une autre erreur : près d'un quart ne mangent pas de fruits tous les jours. Pour les légumes, c'est encore plus inquiétant puisqu'ils sont 35% à ne pas en inclure quotidien dans leur assiette. Enfin, au total, 14% ne consomment ni l'un ni l'autre.

MENUS SANTÉ

L'infinie palette des miels

Goûter préféré de... Winnie l'ourson, le miel est une douceur naturelle produite exclusivement par les abeilles à partir du nectar des fleurs. Celui-ci est transformé dans la ruche en une substance souple et sucrée, qui fut un des premiers produits sucrants utilisés par l'homme.

Issu du tilleul, de la lavande, de fleurs sauvages ou même de blé noir, il existe autant de miels, de textures, de couleurs et de saveurs différentes que de fleurs et... d'abeilles. Cette semaine, pour composer un menu, sucré-salé, douxamer, nos chefs (sur www.ma-cuisine-ma-sante.fr/) avaient l'embarras du choix.

Le miel est utilisé depuis la nuit des temps pour ses nombreux bienfaits. Dès l'Antiquité, il est fréquemment employé comme cosmétique pour nourrir et embellir la peau. Il est ensuite souvent appliqué sur des plaies en raison de ses vertus antiseptiques et cicatrisantes. C'est d'ailleurs le cas jusque dans les tranches de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, le miel est un aliment de choix, recommandé pour soulager une toux ou une gorge irritée. Consommé avec modération – car très sucré – c'est un délice pour petits et grands. A l'exception notable des nourrissons. Ces derniers risquent en effet de s'étouffer voire de développer un botulisme infantile, dû à des spores de la bactérie Clostridium botulinum. C'est pourquoi, «les parents ne devraient donc pas donner de miel, quel qu'en soit le type, à un enfant de moins d'un an», rappelle ainsi



le ministère de la Santé canadien.

Sucré, salé, épice, vinaigré...

En dehors de ces recommandations importantes, la consommation régulière et modérée de miel est vivement conseillée. Quel régal au petit déjeuner, de le tartiner sur du pain complet ou d'en glisser dans le muesli ! Mais pas seulement. Car le miel peut aussi entrer dans la composition de mets élaborés.

Il convient parfaitement à la volaille, cuisses de poulet ou magret de canard en tête... Le gibier s'associe également très harmonieusement avec la douceur du miel. Un cuissot de

chevreuil peut ainsi être miétonné dans ce nectar doré. Et pourquoi ne pas tenter le tajine de pigeon au miel et à l'anis ? Le miel peut être employé dans des marinades et accompagné les salades dans des vinaigrettes sucrées-acidulées. En particulier si ladite salade est recouverte de petits crottins de fromage de chèvre et de quelques pignons de pin. Au dessert enfin – ou bien sûr au goûter – des gâteaux au miel ou du pain d'épices, lui-même à base du précieux elixir, raviront vos papilles. Finalement, étant donné que peu d'ingrédients ne conviennent pas à la saveur suave du

RECETTES DE LA SEMAINE

Petit Déjeuner

- Thé au jasmin
- Œuf coqué
- Pain aux céréales, litchette de beurre et miel d'acacia
- Jus de fraises

Déjeuner

- Céleri rave glacé au miel de Scott Serrato
- Veau de lait rôti, miel et poivre, patates primeur
- Gouîter
- Fromage blanc au miel de pin

Dîner

- Escabèche de choux fleurs aux agrumes et safran
- Dos de cabillaud à la gremolata de noisettes, mouseline de carottes au citron vert
- Poires au miel et aux épices

Bisphénol A : danger confirmé pour l'enfant à naître

Après trois années de travaux, l'Anses rend public son rapport sur «l'évaluation des risques sanitaires associés au Bisphénol A». Un avis qui confirme les effets délétères – déjà pointés du doigt par l'Agence en septembre 2011 – de ce composé chimique. Ils concernent en particulier la femme enceinte et l'enfant à naître.

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'une «expertise collective, pluridisciplinaire et contradictoire», par un groupe de scientifiques spécifiquement dédié aux perturbateurs endocriniens. Les chercheurs se sont notamment appuyés sur l'ensemble des études internationales disponibles.

Comment se fait l'exposition ?

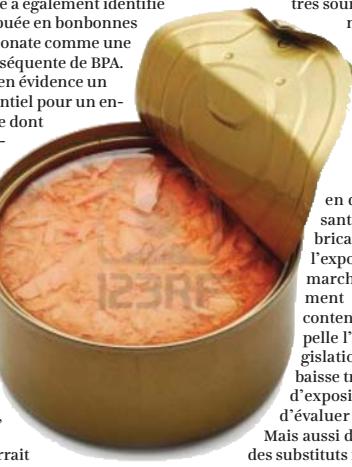
L'alimentation contribue à plus de 80% de l'exposition de la population. Les principales sources (50%) sont les produits conditionnés en boîtes de conserve. «Il est très difficile de reconnaître avec certitude celles susceptibles de contenir du bisphénol A», précise l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Pour vous en prémunir, sachez que «les conserves en verre ne contiennent généralement pas de bisphénol A (à l'exception possible du vernis présent sur le bouchon).»

L'Agence a également identifié l'eau distribuée en bonbonnes de polycarbonate comme une source conséquente de BPA.

Elle met en évidence un risque potentiel pour un enfant à naître dont la mère aurait été exposée.

Les effets portent sur une modification de la structure de la glande mammaire, ce qui, à terme, pourrait favoriser un développement tumoral. «Il est très difficile en l'absence de mentions d'étiquetage précises (sur les contenants) d'être sûr de l'absence de bisphénol A», avertit l'Anses.

Néanmoins, un pictogramme sur lequel sont inscrits les initiales PC vous indique qu'il s'agit de polycarbonate. Par ailleurs, les travaux ont conduit à identifier d'autre



tres sources d'exposition, notamment liées à la manipulation de papiers thermiques comme les tickets de caisse ou les reçus de cartes bancaires.

Quel avenir pour le BPA ?

«Le Parlement a adopté en décembre 2012 une loi visant à la suspension de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la mise sur le marché de tout conditionnement à vocation alimentaire contenant du bisphénol A», rappelle l'Anses. «Cette nouvelle législation devrait conduire à une baisse très significative du niveau d'exposition, dont il conviendra d'évaluer l'impact dans le temps.

Mais aussi de s'assurer de l'innocuité des substituts mis en place.»

En matière de recherche, l'Anses recommande d'acquérir des «données scientifiques nouvelles sur la toxicité du bisphénol A en particulier pour les populations les plus sensibles, et de mieux caractériser les expositions. L'Agence précise enfin qu'à ce jour, 73 alternatives possibles au bisphénol A ont été identifiées.



LOGEMENT

Les bénéficiaires de 1 210 logements sociaux dans la wilaya de Constantine connus dimanche

Les bénéficiaires de 1 210 logements publics locatifs, réalisés dans la daïra d'El Khroub dans la wilaya de Constantine, seront connus dimanche, a déclaré mardi après-midi le chef de daïra.

«La liste des bénéficiaires a été établie après un travail minutieux mené par la commission de daïra qui a dépassé des demandes de logements sociaux datant de 1987 et allant jusqu'à 2006», a précisé M. Bachir Far, lors d'une conférence de presse ajoutant que cette liste qui sera affichée «sera toutefois soumise à des recours».

Qualifiant cette liste de plus de 1 200 noms de quota «sans précédent» pour la daïra d'El Khroub, le même responsable a précisé que parmi les bénéficiaires figure une centaine de personnes handicapées et célibataires, âgées de plus de 48 ans.

Précisant que l'objectif de ses services est d'agir dans une «totale transparence», M. Far a précisé que la daïra a effectué un «travail d'assainissement considérable» sur 10 730 demandes de logements sur les 17 672 déposées auprès des ces services.

«De ces demandes, 400 dossieront été intégrés dans le programme de logements promotionnel aidés (LPA)» a-t-il ajouté faisant part également de l'attribution à la daïra d'El Khroub d'un programme de 4 700 unités supplémentaires qui permettront de «satisfaire jusqu'à 95 % de la demande sur le logement social».

M. Far a ajouté, à ce propos, que conformément aux instructions du wali de Constantine, des pré-affectations seront remises aux futurs bénéficiaires de ces 4 700 logements, avec une première tranche de 300 pré-affectations «dès ce mercredi». «Cette méthode a prouvé son efficacité en instaurant un climat de confiance entre les citoyens et l'administration que ses services œuvre à pérenniser» dira-t-il.

Les 1 210 bénéficiaires devront prendre possession de leurs nouvelles habitations, construites à la nouvelle ville Massinissa et à proximité de l'hôpital d'El Khroub, «une semaine après l'affichage de la liste, le temps d'étudier et de statuer sur les recours qui seront éventuellement déposés», a encore précisé le chef de daïra d'El Khroub.

UNIVERSITÉ

Plaidoyer pour la réouverture des instituts technologiques d'éducation



Les participants au colloque national sur l'enseignement de la langue arabe en Algérie de 1962 à 2012, dont les travaux ont pris fin mardi à Mostaganem, ont plaidé pour la réouverture des instituts technologiques de l'éducation (ITE).

Entre autres recommandations ayant ponctué cette rencontre de deux jours, organisée par la faculté des lettres et des arts de l'université Abdelhamid Ibn Badis en collaboration avec le laboratoire des études linguistiques et littéraires d'Alger, figurent l'adaptation des méthodologies et programmes d'enseignement moderne avec l'enseignement de la langue

arabe et la conjugaison des efforts des secteurs concernés pour instaurer une langue saine.

Les participants ont appelé aussi à impliquer des disciplines ayant un lien avec la didactique telles que la psychologie, la sociologie et la pédagogie dans les prochains colloques et à veiller à ce que ce genre de rencontres puissent re-

vêtir un caractère maghrébin.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des enseignants universitaires du pays, a programmé trois ateliers traitant de l'évaluation de l'enseignement de la langue arabe à l'école algérienne, des perspectives d'enseignement de la langue arabe et de l'impact des réformes éducatives sur la vie sociale.

L'échange d'expériences au menu des deuxièmes journées nationales de chimie d'Annaba

Une centaine d'enseignants et de chercheurs de différentes universités algériennes spécialisés dans le domaine de la chimie se sont rencontrés mardi à Annaba à la faveur des 2èmes journées nationales de chimie de Annaba (JNCA).

Organisé par le département de chimie de l'université Badji-Mokhtar de Annaba et les laboratoires de recherche en chimie, ce rendez-vous scientifique vise à rassembler des doctorants, des chercheurs et industriels issus des différentes disciplines de la chimie pour leur donner l'opportunité de se

rencontrer et d'échanger les résultats de leurs expériences, ont souligné les organisateurs.

Pour les jeunes chercheurs, cette rencontre constitue une première expérience pour la diffusion de leurs résultats de recherche, ont-ils

indiqué, faisant savoir que trois thèmes, intitulés "Chimie organique et modélisation", "Chimie analytique" et "Matériaux et corrosion" seront abordés lors de ces journées qui prendront fin jeudi prochain.

Les premières journées nationales de chimie d'Annaba avaient été organisées en octobre 2010.

OUM EL BOUAGHI: 200 millions de DA pour éliminer les fuites dans le réseau de distribution d'eau potable

Des actions portant élimination des «points noirs» à l'origine de fuites dans le réseau de distribution d'eau potable ont été menées dans la wilaya d'Oum El Bouaghi nécessitant une enveloppe de 200 millions DA, a-t-on appris, mardi, de la direction des Ressources en eau.

Le chef du service du développement au sein de cette structure, M. Nasser Bouseboua, a affirmé que cette «opé-

ration d'entretien» qui a concerné les villes d'Aïn Fakroun, d'Aïn Kercha, de Meskiana et d'Aïn Beida a permis de récupérer «un volume quotidien de 3 000 m³ pouvant alimenter une population de plus de 50 000 âmes».

Un investissement d'égale valeur (200 millions de DA) a été parallèlement consenti pour la rénovation du réseau d'assainissement, résorbant ainsi définitivement le problème des fuites dans ces mêmes villes qui concentrent la moitié de la population de la wilaya estimée à 669 000 habitants, a ajouté le même responsable.

La Direction des Ressources en eau avait procédé, en 2012, à la mise en service de six nouveaux forages mobilisant quotidiennement 1 500 m³ d'eau potable au profit de 9 000 habitants, a-t-on rappelé.

MÉDÉA

Le Centre d'instruction des commandos (CIC) de Boghar dans la wilaya de Médéa, a ouvert mardi ses portes à la presse nationale à l'occasion d'une visite guidée organisée au sein de cette pépinière de ce corps d'élite de l'Armée nationale populaire (ANP). «Initiée dans le cadre du plan de communication de l'ANP, cette visite vise à maintenir et à renforcer la relation entre la presse et l'Armée nationale populaire», a indiqué le responsable de la cellule de commun-

Visite guidée au profit des journalistes au Centre d'instruction des commandos de l'ANP de Boghar

nication de l'état-major des forces terrestres de l'ANP, le colonel Fodhil Bouzekria. «L'ouverture aux médias des portes de ce mythique centre d'instruction qui assure la formation des troupes d'élite de l'ANP, est une opportunité pour mettre en lumière ces hommes de l'ombre qui veillent, nuit et jour sur la sécurité du territoire», a ajouté le colonel Bouzekria.

«Cette visite est également une opportunité pour informer l'opinion pu-

blique sur le degré de professionnalisme atteint par les forces terrestres, notamment en matière de lutte anti-terroriste, ainsi que sur le niveau de maîtrise des techniques modernes de combat», a-t-il souligné.

Cette maîtrise des techniques de combat dans le domaine de la lutte anti-terroriste a, d'ailleurs, été constatée de visu par les représentants de la presse nationale, lors d'exercices, dont certains ont été effectués à balles réelles par de

jeunes commandos stagiaires. Ces exercices, qui ont impressionné l'assistance, ont été exécutés par des commandos stagiaires en formation depuis seulement six ou sept mois, a confié le directeur de ce centre, le lieutenant-colonel Kamel Hadji, très fier des capacités dont ont fait montre ces jeunes recrues durant la série d'exercices d'«assaut», de «contre-embuscade» et d'exhibitions de combats «corps à corps».

APS

ALGÉRIE-GRANDE-BRETAGNE

M. Yousfi lundi prochain à Londres

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, effectuera les 15 et 16 avril une visite officielle en Grande-Bretagne, a indiqué hier un communiqué de son département ministériel.

Cette visite intervient à l'invitation du ministre britannique de l'Energie et du Changement climatique Ed Davey et de Lord Richard Risby, représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie. Au cours de son séjour à Londres, M. Yousfi rencontrera son homologue britan-



nique ainsi que Lord Marland, représentant du Premier ministre pour le commerce et l'investissement M. Tim Yeo, président du comité énergie au Parlement britannique. M. Yousfi, qui sera

accompagné d'une importante délégation, animera une table ronde avec des responsables des compagnies pétrolières et gazières, et rencontrera des présidents de compagnies énergétiques, selon le communiqué. Il intervendra également devant des représentants de compagnies britanniques opérant dans les secteurs de l'industrie et des services. Au menu de cette visite, figure aussi une rencontre avec les compagnies actives dans le domaine des énergies renouvelables durant laquelle le programme national en la matière sera présenté.

ALGÉRIE - ARMÉNIE

M. Belaïz transmet les félicitations du président Bouteflika à son homologue arménien à l'occasion de sa réélection

Le président du Conseil constitutionnel, M. Tayeb Belaïz, a transmis les félicitations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au président arménien Serge Sarkissian, réélu pour un deuxième mandat, lors de la cérémonie de son investiture à Erevan.

En sa qualité de représentant du président de la République, M. Belaïz a transmis les félicitations du président Bouteflika et ses voeux «de succès» au président arménien et «d'avantage de progrès et de prospérité au peuple arménien» M. Belaïz a exprimé au président arménien la volonté du président de la République «d'oeuvrer de concert avec lui pour le renforcement de la concertation et la coopération entre les deux pays au mieux des intérêts des deux peuples». Pour sa part, le président Sarkissian a salué «le geste louable du président

Bouteflika qui a envoyé une délégation de haut niveau pour partager avec le peuple arménien cet important événement». Le président arménien a chargé M. Belaïz de transmettre au président Bouteflika «sa profonde gratitude et ses sincères remerciements ainsi que sa ferme volonté de renforcer les relations de coopération entre les deux pays». M. Belaïz a été reçu, en marge de la cérémonie d'investiture, par son homologue arménien, M. Gagik Harutyunyan. L'entretien a permis aux deux parties d'échanger les vues sur le fonctionnement de leurs instances et de réitérer leur volonté de renforcer leur coopération.

Le président de la Cour constitutionnelle arménienne a accepté l'invitation de M. Belaïz à visiter l'Algérie pour poursuivre ces concertations. La date de la visite sera fixée ultérieurement.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Signature lundi à Alger de plusieurs accords de partenariat algéro-espagnol

Plusieurs accords de partenariat algéro-espagnol dans le secteur de l'industrie seront signés lundi prochain à Alger lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Cherif Rahmani, et le ministre espagnol de l'Industrie, de l'énergie et du tourisme, M. José Manuel Soria Lopez. Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, les deux ministres procéderont en marge de la cérémonie de signature à l'ouverture d'une rencontre économique qui regroupera des opérateurs économiques des deux pays. Lors de cette rencontre, deux groupes de travail mixtes auront à discuter des opportunités de partenariat pouvant être concrétisées dans divers domaines tout en définissant l'apport attendu du savoir-faire espagnol, souligne-t-on de même source. A ce titre, quatre rencontres B to B sont programmées. Ces rencontres concernent notamment les biens d'équipements industriels, l'agro-industrie et l'eau, l'énergie et l'énergie renouvelable, le logement et les transports.

DÉVELOPPEMENT RURAL

Formation au profit d'une douzaine de cadres algériens en Corée du Sud

Une douzaine de cadres algériens de la Direction générale des forêts (DGF) suivront, du 11 au 27 avril en Corée du Sud, une formation sur la «politique de développement rural» de l'agence coréenne de coopération internationale KOICA pour l'année 2013, a indiqué hier l'agence dans un communiqué. Cette formation qui touchera 13 cadres de la DGF vise à renforcer leurs capacités par le transfert des connaissances relatives au développement rural. Ce programme de formation permettra aux participants de présenter un rapport sur les défis du développement rural en Algérie ainsi que l'élaboration d'un plan d'action qui proposera des solutions à ces problèmes. A l'ordre du jour de cette formation, figure également la tenue de conférences sur le développement forestier, la gestion durable des forêts et la lutte antiparasitaire en forêt ainsi que le phénomène d'érosion, précise-t-on de même source. Depuis 1991, plus de 800 cadres algériens relevant de différents secteurs ont suivi des formations en Corée du Sud, dans le cadre de la coopération bilatérale assurée par la Koica, une agence chargée par le ministère coréen des Affaires étrangères de la gestion et de l'exécution des programmes d'aide publique au développement.

ONU - Sahara-Occidental - Maroc

FRONT POLISARIO

Le rapport de l'ONU est «équilibré» mais «timide»

sont inclus dans le mandat de toutes les missions de maintien de la paix des Nations Unies mises en place depuis 1978», selon lui.

Dans ce sens, il a observé que les rapporteurs spéciaux, comme indiqué d'ailleurs par le Secrétaire général de l'ONU, «ne sont pas une alternative valable à un mécanisme permanent de surveillance des droits de l'Homme». Abordant la question fondamentale du droit à l'autodétermination, Boukhari a affirmé que «ce droit, qui est la seule base reconnue par la communauté internationale pour résoudre le conflit du Sahara occidental, ne peut pas et ne doit pas être conditionné par les désirs d'une puissance occupante». En effet, «les deux principes que sont l'autodétermination et les droits de l'Homme sont inscrits dans la Charte des Nations unies», a-t-il rappelé.

Faisant référence à l'appel au compromis fait par l'ONU aux deux parties pour résoudre la question sahraouie, Boukhari a affirmé que «ce sera une grande erreur et un déni de justice pour essayer d'accommoder le Maroc en recourant à des arguments de nature mercantile qui vont

à l'encontre de ces droits inaliénables et fondamentaux que sont l'autodétermination et les droits de l'Homme». La seule solution, a-t-il insisté, est «une solution pacifique et démocratique pour résoudre un conflit de décolonisation, et ce, à travers un référendum d'autodétermination qui est, d'ailleurs, la seule raison d'être de la présence de la MINURSO au Sahara occidental». Questionné sur les références du rapport de l'ONU à la situation au Mali et au Sahel et dans lequel M. Ban a averti que «la montée de l'instabilité et de l'insécurité à l'intérieur et autour du Sahel nécessite un règlement urgent du conflit du Sahara occidental», M. Boukhari a estimé que cela risquait d'être «mal interprété». La question du Sahara occidental «est un problème de décolonisation qui doit être résolu avec ou sans les événements qui se passent dans le Sahel», a souligné M. Boukhari. «Nous, comme tous les pays africains, sommes concernés par la stabilité et la sécurité au Mali ou en tout autre lieu en Afrique, mais il ne devrait y avoir aucune confusion entre un problème interne dans un pays, d'une part, et le droit à l'autodétermination du peuple de la der-

nière colonie en Afrique située dans une autre partie de la région», a-t-il précisé.

Dans son nouveau rapport, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a réitéré mardi son appel pour «une solution juste, durable et mutuellement acceptable permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», tout en insistant sur «l'urgence d'une surveillance indépendante, impartiale, globale et soutenue de la situation des droits de l'Homme» au Sahara occidental occupé.

Il a alors exhorté les deux parties «à s'engager dans de véritables négociations» avec l'assistance de son Envoyé personnel, Christopher Ross.

Pар ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU a rapporté les cas de violations des droits de l'homme des Sahraouis par les autorités marocaines comme il a fait part du rapport de février dernier du Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, Juan Mendez, sur les cas de torture et les mauvais traitements pratiqués sur les Sahraouis. Il a également évoqué le rapport de l'organisation américaine RF Kennedy center ainsi que les conditions du procès des 24 prisonniers civils sahraouis de Gdeim Izik. En conséquence, le chef de l'ONU a affirmé clairement que «compte tenu des rapports réguliers sur les violations des droits de l'Homme, la nécessité d'une surveillance indépendante, impartiale, globale et soutenue de la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental devient de plus en plus urgente». Dans son rapport, il a aussi demandé au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Minurso au 30 avril 2014 avec un renforcement de ses effectives.

Le Front Polisario, et comme le soulignent un grand nombre d'organisations internationales des droits de l'Homme, «continuent à croire que la Minurso est le meilleur cadre et le plus approprié pour assurer cette mission de surveillance des droits de l'Homme, et nous avons exprimé notre volonté de travailler dans ce sens avec les organismes des Nations unies aux droits de l'Homme», a soutenu Boukhari.

En prenant éventuellement cette mesure, a-t-il expliqué, le Conseil de sécurité doterait la Minurso des mêmes outils qui

ETATS-UNIS

L'Afrique devient un marché croissant pour les investissements et le commerce

L'Afrique «représente une destination pour le commerce et l'investissement que l'on ne peut plus ignorer» tandis que parmi les 10 économies qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde, six se trouvent en Afrique, a indiqué la Représentante adjointe américaine pour le commerce extérieur avec l'Afrique, Mme Florizelle Liser. Dans une allocution sur les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Afrique donnée à la John F. Kennedy School of Government de l'Université de Harvard, Mme Liser a évoqué les tendances actuelles et l'évolution de la dynamique dans le commerce des Etats-Unis et dans la politique d'investissement en direction de l'Afrique subsaharienne.

En 2012, a-t-elle déclaré, le commerce des marchandises américaines et subsahariennes représentait un montant total de 72 milliards de dollars, et les exportations des Etats-Unis vers la région a augmenté de 7% par rapport à l'année précédente. Mentionnant une étude récente du cabinet McKinsey and Company, elle a affirmé que contrairement aux autres pays en voie de développement, les pays africains offrent le taux le plus élevé de rendement lors d'investissements directs étrangers.

Dans ce sens, elle a considéré que ce rendement élevé sur les investissements en Afrique justifierait les milliards de dollars d'investissement privé (actuellement presque 80 milliards de dollars par an) arrivant dans le continent africain au cours de ces dernières années. Par ailleurs, elle a rappelé que le ministère américain du commerce extérieur (Ustr) avait pris plusieurs initiatives pour le commerce et l'investissement sur le continent, dont la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AgOA) ainsi que la promulgation d'une directive présidentielle relative à la politique (PPD) pour l'Afrique subsaharienne. La PPD, qui est la stratégie du président Barack Obama pour l'Afrique subsaharienne, invite à un effort accru de la part des Etats-Unis pour développer le commerce et l'investissement dans la région. Il s'agit de la promotion d'un environnement favorisant le commerce et l'investissement, l'amélioration de la gouvernance économique, la promotion de l'intégration régionale, l'augmentation de la capacité africaine à accéder et à profiter efficacement des marchés mondiaux et l'encouragement des compagnies américaines à faire du commerce et à investir en Afrique.

GUATEMALA - PALESTINE

Le Guatemala reconnaît un Etat palestinien libre, indépendant et souverain

Le gouvernement du Guatemala a reconnu mardi la Palestine comme un «Etat libre, indépendant et souverain», a annoncé la présidence guatémaltèque. Le Guatemala a décidé de rejoindre «la grande majorité des pays latino-américains et des Caraïbes en reconnaissant l'Etat palestinien comme un Etat libre, indépendant et souverain», a indiqué le communiqué de la présidence guatémaltèque. Le communiqué, appelle à la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens. A ce jour, cinq pays d'Amérique centrale sur sept ont reconnu l'Etat Palestinien (Nicaragua, Costa Rica, Salvador, Honduras et Guatemala). En Amérique du Sud, tous les pays ont reconnu la Palestine comme Etat, à l'exception de la Colombie.

BAN KI-MOON - CORÉE DU NORD

«Le niveau de tension actuel est très dangereux»

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a souligné mardi que le niveau de tension actuel dans la péninsule coréenne est «très dangereux», lançant un appel à l'apaisement.

«Un petit incident causé par un mauvais calcul et une mauvaise interprétation pourraient déclencher une situation incontrôlable», a estimé M. Ban devant la presse à Rome, après avoir rencontré les autorités politiques italiennes et le nouveau pape François.

Le chef de l'ONU a appelé à «apaiser les tensions et ouvrir le dialogue», en soulignant que «le niveau des tensions dans la Péninsule coréenne ne bénéfie à personne». «J'ai appelé les pays



concernés dans et autour de la Péninsule coréenne à exercer leur influence sur les dirigeants nord-coréens. J'ai parlé aux dirigeants chinois et je parlerai avec le président (américain Barack) Obama jeudi», a-t-il ajouté. La Corée du

Nord a de nouveau évoqué, mardi, une guerre nucléaire en appelant les étrangers en Corée du Sud à envisager leur départ du pays, après avoir mis à exécution sa menace de retirer les employés nord-coréens du site de Kaesong.

SYRIE

Au moins 39 morts dans des tirs de mortier sur Damas

Au moins 39 personnes ont trouvé la mort mardi dans des tirs de mortier dans le sud-ouest de la capitale syrienne Damas, près du siège du gouvernement, a rapporté l'agence officielle syrienne Sana.

«Un citoyen est tombé en martyr et deux autres ont été blessés par la chute de mortiers dans le quartier de Kafar Souseh», a indiqué Sana. Le feu a endommagé

plusieurs voitures dans le secteur, qui abrite différents sièges des services de sécurité et bâtiments officiels, dont celui du Conseil des ministres et des ministères des Affaires Etrangères et de l'Intérieur.

L'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh) a confirmé la chute de deux mortiers «dans le secteur autour du bâtiment du conseil des ministres». «Six autres

obus de mortier ont frappé mardi un district sensible de la capitale syrienne Damas, tuant au moins une personne et blessant six autres», a fait savoir la radio.

Les obus de mortier sont tombés dans le district de Kafar Souseh, qui abrite le gouvernement, le ministère des Affaires étrangères et une branche des services de renseignements, selon Sham FM. La capitale est régulièrement

la cible de mortiers tirés par les rebelles stationnés dans la banlieue de Damas.

Par ailleurs, dans la ville septentrionale d'Alep, de violents combats opposaient l'armée et les rebelles, selon l'Osdh, dans le secteur de l'hôpital Kindi (ouest), causant la mort de dix rebelles et de cinq soldats. L'armée avait repris cet hôpital en décembre.

BANGLADESH

L'élection présidentielle aura lieu le 29 avril

L'élection présidentielle au Bangladesh aura lieu le 29 avril, a annoncé mardi le chef de la Commission électorale centrale (CEC), Kazi Rakibuddin Ahmed.

Le poste de président est devenu vacant après le décès du président Zillur Rahman le 20 mars à l'hôpital Mount Elizabeth à Singapour, où il suivait un traitement médical.

Depuis lors, le président du Parlement du Bangladesh Abdul Hamid a été désigné comme président par intérim.

Le Bangladesh doit élire son 20^e président avant juin de cette année, conformément à la Constitution du pays.

Le président par intérim Abdul Hamid a convoqué la prochaine session du parlement le 21 avril pour permettre aux membres du Parlement d'élire le président (poste symbolique) dans ce pays à démocratie parlementaire.

Les postulants devront soumettre leur déclaration de candidature le 21 avril. Après l'introduction de la démocratie parlementaire au Bangladesh, les

législateurs ont voté une seule fois et ont élu un président en 1991 car il y avait plus d'un candidat pour le poste.

Mais plus tard, la tendance a changé et les candidats du parti au pouvoir ont toujours été élus incontestablement comme président.

À présent, le parti au pouvoir, la Ligue Awami (LA), dirigé par le Premier ministre Sheikh Hasina a la majorité des deux tiers au parlement élu de 300 places. Le parlement du Bangladesh a réservé 50 sièges aux femmes.

JORDANIE - IRAK

Accord sur un oléoduc pour 18 millions de dollars

Amman et Bagdad ont signé un accord pour construire un oléoduc de 18 millions de dollars entre le sud de l'Irak et la ville d'Aqaba sur la mer Rouge pour exporter du pétrole et l'approvisionner la Jordanie en brut et en gaz, a affirmé mardi un responsable irakien. «Les deux pays ont signé un accord pour construire un oléoduc de 1 700 km de Bassora à Aqaba» en Jordanie, a déclaré à l'agence officielle jordanienne Petra le directeur de la Compagnie établie irakienne pour les projets pétroliers Nihad Moussa. «Les plans et les études techniques, actuel-

lement réalisés par une compagnie canadienne, doivent être achevés d'ici la fin de l'année», a-t-il ajouté. M. Moussa a parlé d'un «projet de 18 millions de dollars (...) important pour les deux pays». Selon l'accord, qui doit être opérationnel en 2017, «la Jordanie recevra 850 000 barils de pétrole ainsi que 100 millions de mètres cubes de gaz par jour», a ajouté le responsable irakien. La Jordanie importe 95% de ses besoins en énergie. Une hausse de 53% du prix du gaz domestique et de 12% de l'essence avait provoqué en novembre des manifestations qui ont parfois dégénéré en violences.

APS



Programme du jeudi 11 Avril 2013



09h30 : Khalti lalohoum (07) rediff - Feuilleton alg
10h00 : Mehen khatira (06) - Documentaire
10h30 : Farachat el foussoul (09) - Dessin animé
11h00 : Culture club <rediff> - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : Oua yabqa el hob (26) - Feuilleton double
13h45 : Bi'atouna e'sahira (07) - Documentaire
14h30 : Chahrazed (17) - Feuilleton arabe
15h00 : Le retour «1^{re} partie» - Film alg
17h20 : Takder tarbah - Emission de jeux
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h20 : Khalti lalohoum (08) - Feuilleton alg
18h45 : 50 ans, 50 femmes - Série
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : En d'autres termes - Documentaire
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Le monde en 52' - Information
22h00 : Senteurs d'Algérie «El Oued 2^e partie» - Reportage
23h00 : Festival de la musique andalouse - Concert andalous
oohoo : Journal en arabe - Information



12h00 Journal
12h40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
12h50 Météo
12h55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
13h55 Le mariage de ma meilleure amie - Téléfilm sentimental
15h35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
16h25 Bienvenue chez nous - Jeu
17h20 Une famille en or - Jeu
18h05 Money Drop - Jeu
18h50 Nos chers voisins - Série humoristique
18h55 Météo
19h00 Journal
19h35 Météo
19h39 Météo des neiges
19h40 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
20h40 Section de recherches - Série policière
21h35 Section de recherches - Série policière
22h35 Les experts : Miami - Série policière



12h00 Journal
12h48 Météo 2
12h50 Consomag - Magazine du consommateur
12h55 Toute une histoire - Magazine de société
14h10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
15h05 Le tourbillon de l'amour - Série sentimentale
15h55 Côté Match - Multisports
16h00 Le jour où tout a basculé - Magazine de société
16h25 Le jour où tout a basculé - Magazine de société
16h48 CD'aujourd'hui - Variétés
16h55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
17h45 Mot de passe - Jeu

18h25 Météo 2
18h30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
19h00 Journal
19h40 Météo 2
21h15 Complément d'enquête - Magazine de société
22h15 Grand public - Magazine culturel



11h55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
12h50 Si près de chez vous - Magazine de société
13h15 Si près de chez vous - Magazine de société
13h45 Kéno - Loterie
15h55 Questions au gouvernement - Débat
15h10 Des chiffres et des lettres - Jeu
15h50 Harry - Jeu
16h20 Un livre, un jour - Magazine littéraire
16h30 Slam - Jeu
17h10 Questions pour un champion - Jeu
17h55 Dépendances et interdépendances - Magazine de services
18h00 19/20 : Journal régional
18h18 19/20 : Edition locale
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Tout le sport - Multisports
19h10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
19h15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
21h30 Météo
21h32 Parlons passion - Magazine de services
21h35 Grand Soir 3
22h35 Les sorties de la semaine - Magazine du cinéma
22h45 Couples en crise : face au tribunal - Société



11h45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
13h00 La taupe - Thriller
15h00 Bigshot - Court métrage
15h05 Dimanche + - Magazine politique
15h50 Chronicle - Film de science-fiction
16h15 Les Simpson - Série d'animation
17h45 Le JT
18h05 Le grand journal - Talk show
19h05 Le petit journal - Divertissement
19h30 Le grand journal, la suite - Talk show
20h40 Scandal - Série judiciaire
21h20 Nurse Jackie - Série hospitalière
21h45 Nurse Jackie - Série hospitalière
22h15 The Office - Série humoristique
22h35 The Office - Série humoristique



11h45 Le 12.45
12h05 Scènes de ménages - Série humoristique
12h40 Météo
12h42 Astuces de chef - Magazine culinaire
12h45 Lune de miel en solo - Téléspectacle sentimental
14h40 Sale temps pour les maris - Téléfilm dramatique
16h35 Un dîner presque parfait - Jeu
17h45 100 % mag - Magazine d'information
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique
20h40 Body of Proof - Série policière
21h30 Body of Proof - Série policière
22h20 Body of Proof - Série policière

La sélection

19h50
Section de recherches - Série policière de Eric Le Roux (2012)

Avec : Xavier Deluc, Virginie Caliari, Chrystelle Labaude, Jean-Pascal Lacoste, Manon Azem, Vincent Primault, Olivia Lancelot, Corentin Koskas

Partie de campagne - Episode 13/16 - Saison 7 - Durée : 50mn

Plusieurs amis, tous trentenaires, sont réunis autour de la piscine d'une belle villa pour une soirée d'anniversaire. Le lendemain, le corps de l'un d'entre eux est retrouvé atrocement déchiqueté dans un enclos à cochons. Le défunt avait quitté la soirée plus tôt que prévu car il devait s'envoler vers le Canada pour des raisons professionnelles. Les gendarmes de la Section de recherches entrent en piste. Ils tentent de déterminer ce qui est arrivé au malheureux. Qui avait une raison de l'éliminer ?



19h45

Envoyé spécial - Magazine de reportages



Durée : 1h30mn Au sommaire : **Les déchets : un tri pas toujours sélectif**. Mauvais élèves en matière de tri des déchets, les Français recyclent seulement un tiers du contenu de leurs poubelles. Les villes font-elles les bons choix pour pousser les citoyens sur la bonne voie ? Faut-il miser sur la communication ou sur la répression pour éduquer les Français au tri sélectif ? Enquête. **Maroc : violées, mariées**. Le suicide d'Amina Filali, seize ans, quelques mois après son mariage avec celui qui l'avait violée, fait réfléchir le Maroc. Il y a un an, un débat sur la législation donne bon espoir de faire évoluer le statut des femmes. Qu'en est-il aujourd'hui ?



19h45

Double jeu - Thriller

Avec : Tommy Lee Jones, Ashley Judd, Bruce Greenwood - Réalisé par : Bruce Beresford

La vie idyllique de Libby Parsons se brise lorsque son mari, Nick, est assassiné en pleine mer sous ses yeux. Les circonstances accusent la jeune femme, qui est condamnée à la prison à perpétuité. De sa cellule, elle apprend que son fils a disparu et que Nick n'est pas mort.



Six ans plus tard, elle obtient une libération conditionnelle. Malgré la surveillance ardue du contrôleur judiciaire Travis Lehman, elle parvient à disparaître dans la nature, bien décidée à retrouver son enfant.



19h55

Scandal - Série judiciaire de Steve Robin (2012)



Avec : Kerry Washington, Henry Ian Cusick, Guillermo Diaz, Katie Lowes, Liza Weil, Columbus Short, Tony Goldwyn, Joshua Malina

Crash - Episode 5/7 - Saison 1 - Durée : 45mn

Inquiète après la mystérieuse disparition d'Amanda, Olivia demande à David de lancer des recherches. Recourant à ses anciennes méthodes de hacker, Huck obtient les enregistrements des bandes de vidéosurveillance installées autour du domicile de la jeune femme. Il y repère un visage espoir de retrouver Amanda vivante. Pendant ce temps, Olivia et son équipe de cols blancs prennent en charge la défense d'un pilote décédé, désigné par les médias et sa compagnie aérienne comme l'unique responsable du crash de son avion...



19h50

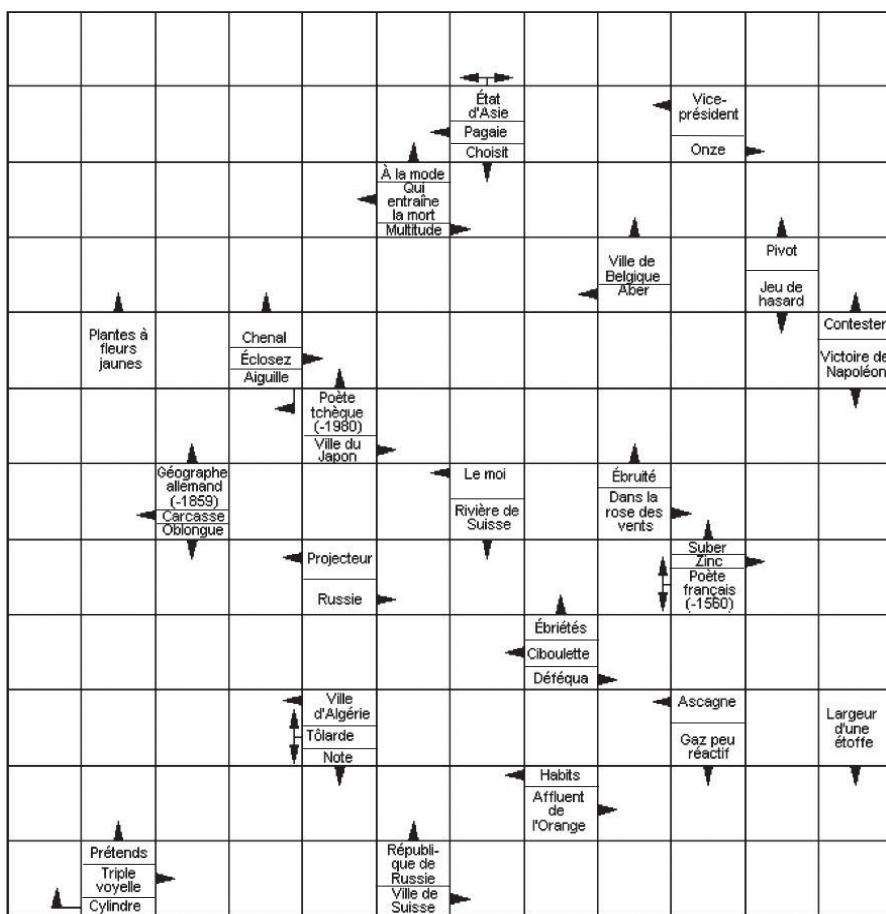
Body of Proof - Série policière

L'origine du mal - Episode 5/20 - Saison 2 - Durée : 50mn

Passant devant une maison en feu, Peter extrait des flammes une jeune femme, Jenna. Celle-ci est immédiatement transportée aux soins intensifs. Peu après, le corps d'un homme est retrouvé dans les décombres. Megan et Peter découvrent qu'il avait été engagé par Jenna pour l'aider à retrouver son père biologique. Pendant ce temps, Jenna meurt à l'hôpital. Mais elle n'a pas succombé à ses blessures : elle a été empoisonnée...



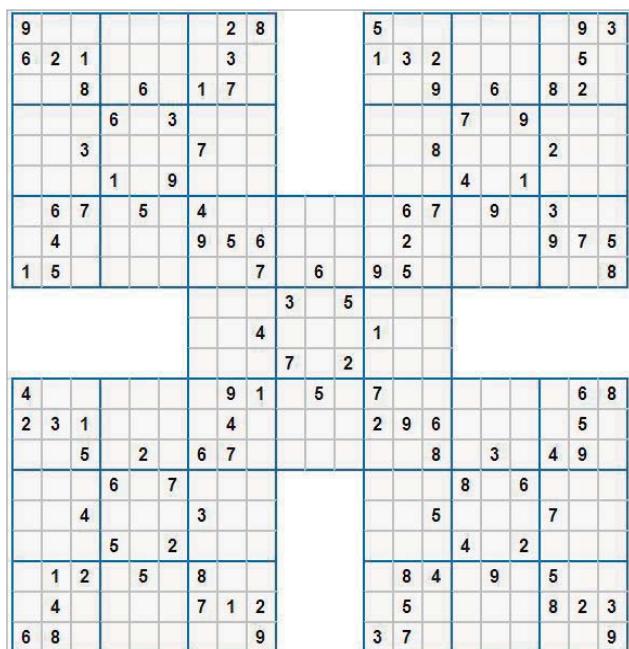
Mots fléchés n°244



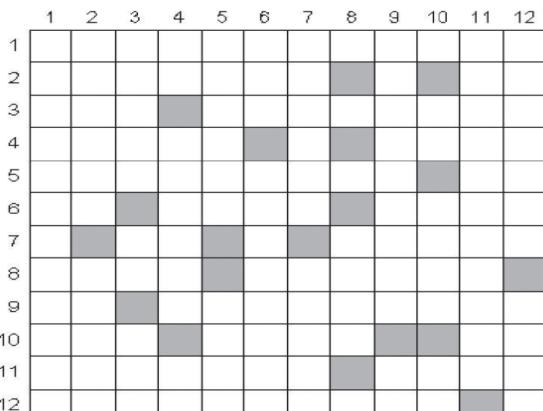
Samurai-sudoku n°244

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°244



Horizontalement:

1. Un peu fou
2. Remoulage - Vingt
3. Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
4. Machine hydraulique - Responsabilité
5. Arbre d'Amérique tropicale - Lawrence
6. Coutumes - Boulette de morue pilée - Luddum
7. Renseignements généraux - Marque du dépit
8. Qui est noble - Grosse coquille univalve nacrée
9. Actinium - École artistique (peinture)
10. Auteur du troisième Évangile - Hôpital - Do
11. Élaguer - Apogée
12. Demanderesse

Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. "La parole est d'argent, le silence est d'or".

Proverbe berbère

L'ami de tout le monde est l'ami de personne.

Proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Proverbe français

C'est arrivé un 11 avril

1945 : libération du camp de concentration de Buchenwald.

1951 : le général Douglas MacArthur est relevé de son commandement en Corée par le président Truman

1961 : ouverture du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem

1979 : le chef d'État et dictateur ougandais Idi Amin Dada fuit la capitale Kampala.

1981 : révolte de Brixton (en) à Lambeth, South London, Angleterre.

1992 : signature à Bamako du « Pacte national » consacrant le règlement du conflit du Nord du Mali.

2002 : déclenchement du coup d'État contre Hugo Chávez au Venezuela.

2011 : résolution n° 1976 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Somalie.

2011 : arrestation de Laurent Gbagbo, ancien président de la République de Côte d'Ivoire, après quatre mois de conflit armé.

Célébrations :

- Journée mondiale de la maladie de Parkinson, en l'honneur de la naissance de James Parkinson en 1755.

- Costa Rica : Día de Juan Santamaría, Fête de Juan Santamaría, célèbre la mort de ce héros costaricien à la bataille de Rivas au Nicaragua en 1856.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE KARATÉ SENIORS (DAMES-HOMMES)

Une participation massive attendue à Alger

La Fédération algérienne de karaté (FAK) organise le Championnat national seniors (Dames et Hommes) en kata (équipe et individuel) et en kumité (individuel). Jeudi et vendredi à la salle Harcha Hacène à Alger, indique mardi un communiqué de l'instance fédérale.

La première journée de compétition, prévue jeudi sera consacrée aux éliminatoires et repêchages des -50kg, -55kg, -61kg, -68kg et +68kg (Dames), et ceux des -60kg, -67kg, -75kg, -84kg, et +84kg (Hommes). La matinée de la seconde journée (vendredi) concernera les éliminatoires et repêchages kata équipes (dames et hommes).

Dans l'après-midi (à partir de 15h00), les organisateurs ont programmé les différentes finales. Voici le



programme de la compétition :

– Jeudi 11 avril 2013:

09h00-10h00: Éliminatoires et repêchages des -50kg, -55kg (Dames)

10h00-11h00: Éliminatoires et repêchages des -61kg, -68kg (Dames)

11h00-12h00: Éliminatoires et repêchages des -60kg (Hommes) et +68kg (Dames) 14h00-15h00: Éliminatoires

et repêchages des -67kg, -75kg (Hommes)

15h00-16h00: Éliminatoires et repêchages des +84kg, +84kg (Hommes)

– Vendredi 12 avril 2013:

09h00-10h30: Éliminatoires et repêchages kata équipes (Dames et Hommes)

10h30-11h30: Éliminatoires et repêchages kata équipes (Dames et Hommes)

– **Finales:**

15h00 - 1^{re} finale: Kata équipe (Dames)/ 2^{re} finale : Kata équipe (Hommes)

15h15 - 3^{re} finale : Kata individuel (Dames)/ 4^{re} finale: Kata individuel (Hommes)

15h40 - 5^{re} finale : -50kg (Dames)

15h50 - 6^{re} finale : -55kg (Dames)

15h50 - 7^{re} finale : -60kg (Hommes)

16h00 - 8^{re} finale : -67kg (Hommes)

16h10 - 9^{re} finale : -61kg (Dames)

16h20 - 10^{re} finale : -68kg (Dames)

16h20 - 11^{re} finale: -75kg (Hommes)

16h30 - 12^{re} finale: -84kg (Hommes)

16h40 - 13^{re} finale: +68kg (Dames)

16h50 - 14^{re} finale: +84kg (Hommes).

AG ÉLECTIVE DE
L'UNION AFRICAINE DE
GYMNASTIQUE (UAG)
L'Algérien Ali Zaâtar candidat à la présidence

L'Algérien Ali Zaâtar est candidat à la présidence de l'Union africaine de Gymnastique (UAG) dont les travaux de l'assemblée générale ordinaire auront lieu du 12 au 14 avril à Alger, a-t-on appris mardi auprès de l'intéressé.

Outre M. Zaâtar, la présidence de l'Union africaine de gymnastique est convoitée par deux autres candidats. Il s'agit du président de la Fédération tunisienne de gymnastique (FTG), Fayçal Ben Ali Zemni et celui de la Fédération sud-africaine de la discipline, Jerry Masia. L'heureux élu à la tête de l'UAG pour le prochain mandat olympique (2013-2016), succédera à l'Algérien Mohamed Yamani, membre du Comité exécutif et du Conseil de la Fédération internationale de Gymnastique, en qualité, à ce jour, et président de l'instance africaine depuis sa création en Algérie en octobre 1990 (quatre mandats).

La session ordinaire quadriennale de l'UAG, pour laquelle seize pays dont l'Algérie, ont confirmé leur participation, étudiera les points à l'ordre du jour statutaire tels les bilans moral et technique, et procédera, le 13 avril, au renouvellement de ses organes dirigeants et les Comités techniques.

Il sera également question du renouvellement des Comités techniques gérant les différents spécialités de la gymnastique africaine, pour lesquels des Algériens sont en course.

Six techniciens algériens sont candidats à des postes techniques à l'Union, à l'image de Mme Khadidja Zerouk (aérobic), Mohamed Smail (gymnastique artistique masculine), Mme Farida Rahmoune (gymnastique artistique féminine), Aissa Mansouri (trampoline), Mme Lynda Wahiba Mehenni (gymnastique rythmique) et Sofiane Zahi (trampoline-fambling).

En raison de l'importance de son volet dans la pratique de la discipline, la commission médicale sera relancée. Le Dr Mohamed Amine Loughraieb sera proposé par la Fédération algérienne de gymnastique pour cette commission.

CRITÉRIUM NATIONAL DE BLIDA

64 pongistes dont 32 filles au 2^e tour



64 pongistes dont 32 filles sont attendus à Blida pour prendre part au 2^e tour du Critérium National individuel à Blida, prévu les 12 et 13 avril au niveau de la salle Opop Chaâlène Hocine, indique mardi un communiqué de la fédération algérienne de tennis de table (Fatt).

Les athlètes engagés sont issus des clubs de la division Une et Deux, représentant les ligues de wilaya. L'enjeu pour les 64 athlètes est d'engranger des points pour être parmi les douze meilleures pongistes qui vont animer le 3^e tour du Critérium national individuel, qualificatif au Top 12 de cette saison.

Au cours du tournoi de Blida, les pongistes disputeront 11 matches. Chaque victoire rapportera deux points, contre un point pour une défaite et zéro point pour le forfait. A l'issue du tournoi, un classement final sera établi et déterminera les qualifiés pour le 3^e tour du Critérium.

Programme du 2^e Critérium:

Le vendredi 12 avril 2013: phase des poules: 15h00-20h00

Le samedi 13 avril 2013: 1/2 finales et finales (9h00-14h00), suivi de la cérémonie de clôture.

CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A DE VOLLEY BALL (MISE À JOUR DU CALENDRIER)

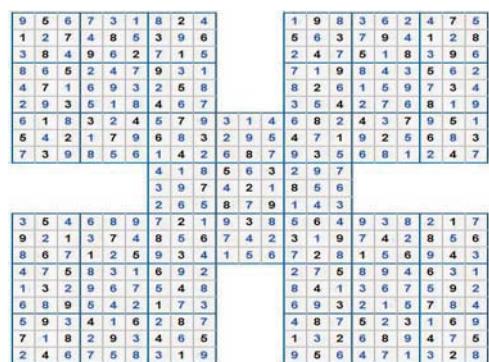
Victoire du MB Béjaïa devant le NRBB Arréridj

Le MB Béjaïa a réussi l'exploit de battre le NRBB Arréridj par 3 sets à 2, en match retard du championnat national 1 A de volley-ball (messieurs), joué mardi à Bordj Bou Arréridj. Cette victoire permet aux Béjaouis de s'installer seuls en tête du classement avec 37 pts devant l'ES Sétif (35 pts) et le NRBB (33 pts).

Résultat du match en retard:
NRBB Arréridj - MB Béjaïa 2-3

Classement	Pts	J
1. MB Béjaïa	37	16
2. ES Sétif	35	16
3. NRBB Arréridj	33	16
4. GS Pétrolifères	31	16
5. O. Milia	30	16
6. PO Chlef	25	16
7. ES Béthioua	19	16
- ASV Blida	19	16
9. RC M'Sila	9	16
10. ITR Sétif	2	16

Solution Samurai-sudoku N°243



Solution Mots Croisés N°243

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Solution Mots Fléchés N°243

CAPITULATION
RIRE■POURRI■
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DES
IMA■RU■RAI■I
CELAI■EGOUT■
ANI■ICHNEUMON
ITE■HIC■T■RE
L■RU■DECADRA
LESBIEN■TIEN
ELLE■USE■TOT
R■S■EXERCONS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR

Programmes

(Gr. Ouest-23^e journée)

ES Berrouaghia - CC Sig
 JS Emir Abdelkader - MB Hassasna
 RCB Oued R'hou - IRB Maghnia
 US Remchi - OM Arzew
 RC Relizane - WA Mostaganem
 USMM Hadjout - IS Tghennif
 JSM Tiaret - GC Mascara

Classement	Pts	J
1. USMM Hadjout	47	22
2. IRB Maghnia	36	22
3. JSM Tiaret	34	22
- MB Hassasna	34	22
5. ES Berrouaghia	32	22
6. OM Arzew	30	22
7. CC Sig	28	22
8. US Remchi	26	22
9. RC Relizane	25	22
- GC Mascara	25	22
11. RCB Oued R'hou	24	22
- IS Tghennif	24	22
13. WA Mostaganem	22	22
14. JS Emir Abdelkader	21	22

(Gr. Est - 23^e journée)

DRB Tadjenonet - USM Aïn Beida
 NC Magra - US Tébessa
 E Collo - JSM Skikda
 WA Ramdane Djamel - JSD Jijel
 AS Aïn M'lila - US Biskra
 US Chaouia - Hamra Annaba
 NRB Touggourt - USM Khencela

Classement	Pts	J
1) US Chaouia	49	22
2) Hamra Annaba	36	22
-) NRB Touggourt	36	22
4) US Biskra	35	22
5) WAR Djamel	32	22
6) DRB Tadjenonet	31	22
-) USM Khencela	31	22
8) NC Magra	29	22
9) E Collo	28	22
-) JSM Skikda	28	22
11) AS Aïn M'lila	27	22
12) USM Aïn Beida	26	22
13) US Tébessa	23	22
14) JSD Jijel	18	22

(Gr. centre - 24^e journée)

ES Ghozlane - USM Chéraga
 Paradou AC - NARB Réghaïa
 MC Mekhdama - WRB M'sila
 JSM Chéraga - A Boussââda
 RC Kouba - IB Lakhdaria
 ESM Koléa - AS Bordj Ghedir

La Ligue nationale du football amateur n'a pas précisé si le match IBK El-Khechna - Académie FAF allait se dérouler ou pas.

Exempt : WA Boufarik

Classement	Pts	J
1. A Boussââda	39	19
--. WRB M'sila	39	21
3. RC Kouba	33	19
4. ESM Koléa	28	21
5. JSM Chéraga	27	19
6. IB Lakhdaria	26	20
7. ES Ghozlane	25	19
--. Paradou AC	25	19
--. MC Mekhdama	25	20
10. AS Bordj Ghedir	24	21
11. USM Chéraga	23	20
12. NARB Réghaïa	21	19
--. WA Boufarik	21	20
--. IBK El-Khechna	21	21

COUPE D'ALGÉRIE (1/2 FINALES)

MCA-ESS et MCO-USMA,
deux chocs entre spécialistes

Le MC Alger et l'ES Sétif croiseront le fer vendredi au stade du 5-Juillet à Alger (17h00) dans une «finale avant la lettre», s'accordent à dire les observateurs, alors que le MC Oran recevra l'USM Alger le lendemain au stade Ahmed Zabana à Oran, dans l'autre affiche des demi-finales de la 49^e édition de la coupe d'Algérie de football.

Ayant le vent en poupe en championnat de Ligue 1 ces derniers temps, le MCA et l'ESS auront du mal à se départager dans un rendez-vous qui se jouera à guichet fermé.

Il s'agit également d'un face à face opposant deux spécialistes en la matière, puisque les Sétifins comptent huit trophées dans leur palmarès contre six pour leurs adversaires du jour. Des statistiques laissant prédir un choc de titans, où il sera difficile pour les pronostiqueurs de prévoir son issue.

«Ce n'est pas facile de faire le mordre pronostic sur ce match. Ce sera très serré entre les deux équipes, et personnes, je m'attends à ce que les tirs au but y tranchent», déclarait dernièrement l'ancien entraîneur national, Rabah Saâdane, qui garde un très bon souvenir de son passage à l'Entente avec laquelle il avait remporté la coupe arabe des clubs en 2007.

Les entraîneurs des deux formations ne le contredisent pas. Que ce soit du côté du Doyen ou de l'Aigle noir, l'on est unanimes à promettre «un suspense jusqu'au bout». «Ce sera un match très difficile pour les deux équipes. Le volet psychologique sera sans doute très déterminant pour désigner l'heureux qualifié», estime l'entraîneur-adjoint des Vert et Rouge de la capitale, Farid Zemiti. Le coach français de l'ESS, Hubert Velud, qui est en train de réussir sa première expérience en Algérie (outre sa présence dans le dernier carré de la coupe, son équipe se dirige droit vers la préservation de son titre de champion), abonde dans le même sens.

«Celui qui pourra garder son sang-froid disposera de grandes chances de gagner», commente-t-il, évoquant au passage la grosse pression qui s'est installée à Sétif, «avant même le match de la Ligue des champions d'Afrique» (l'ESS s'est qualifiée vendredi passé aux huitièmes de finale).

L'ancien sélectionneur du Togo a reconnu, en outre, que son adversaire se distinguait ces derniers temps par «un réalisme chirurgical», faisant allusion à la bonne santé de son attaque qui vient de s'illustrer successivement face au CS Constantine (3-0) en quart de finale de la coupe, et à la JS Kabylie (3-1) en championnat.

La dernière rencontre ayant opposé les deux équipes en coupe d'Algérie, remonte à 2006 lorsque les Mouloudéens

avaient éliminé leurs homologues sétiens en quart de finale (2-1 à Bouira). Les gars de Bab El-Oued se sont adjugés par la suite leur 5^e trophée dans l'épreuve, un scénario que leurs nombreux fans souhaitent sûrement reproduire cette fois.

Renouer avec le sacre,
objectif commun du MCO et de l'USMA

Dans l'autre demi-finale, et dont la domiciliation au stade Zabana a fait couler beaucoup d'encre, le MCO, qui commence à sortir la tête de l'eau en championnat en s'éloignant petit à petit de la zone rouge, espère profiter de l'avantage du terrain et du public pour sauver sa saison et gagner son cinquième trophée dans la compétition populaire, sachant que le club n'a plus goûté à la joie du sacre depuis 1996. Seulement, son adversaire, l'USMA, revigoré par ses deux récentes qualifications en finale de la coupe arabe et aux huitièmes de finale de la coupe de la Confédération africaine, ne l'entend sûrement pas de cette oreille. Mieux, les Algérios misent énormément sur une huitième coupe d'Algérie, eux qui sont spécialistes en la matière en parvenant à atteindre 13 fois la finale de l'épreuve.

Le fait que l'équipe se soit déplacée au Cameroun le week-end passé avec 15 joueurs seulement et en l'absence de plusieurs titulaires habituels, traduit tout l'intérêt qu'accordent les Usmistes à cette compétition, puisqu'ils étaient même prêts à sacrifier la coupe de la CAF à son profit.

«Nos deux qualifications en coupe de l'UFAA et celle de la CAF nous ont fait beaucoup de bien sur le plan moral. Elles vont ainsi stimuler les joueurs à aller chercher une troisième qualification d'Oran», a déclaré à l'APS, le vice-président de la formation de Soustara, Rabah Haddad, qui nourrit l'espérance de décrocher son premier titre, en tant que dirigeant avec l'USMA, dont l'effectif enregistrera l'absence du défenseur Brahim Boudebouda, blessé et du milieu de terrain Nassim Bouchemaa, suspendu.

Programme
des rencontres

Programme des rencontres des demi-finales de la 49^e édition de la coupe d'Algérie de football, prévues pour vendredi et samedi à 17h00 :

Demain :
 -Stade du 5-Juillet (Alger) :

MC Alger - ES Sétif

Samedi :

-Stade Ahmed Zabana (Oran) :

MC Oran - USM Alger

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ (MISE À JOUR)

COTS Tiaret - ASI Oran samedi
à Tiaret

Le COTS Tiaret accueille l'AS Intissar Oran samedi à partir de 17h00 au stade Aït Abderrahime de Tiaret dans le cadre de la mise à jour de la 11^e journée du championnat d'Algérie féminin de football.

COTS Tiaret - ASI Oran

Classement	Pts	J
1. Affak Relizane	45	15
2. ASE Alger Centre	42	16
3. FC Constantine	32	16
4. JF Khroub	30	16
5. AS Intissar Oran	18	14
6. ASOran Centre	16	16
7. FC Béjaïa	15	16
8. USF Béjaïa	13	16
9. COTS Tiaret	9	15
10. ASN Wahran	3	16

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (26^e JOURNÉE - GR. OUEST)

Programme des rencontres

MCB Debdaba - ES Araba
 SCM Oran - NRB Béthioua
 SC Mécheria - ZS Aïn-Témouchent
 HB El-Bordj - CRB Hennaya
 CRB Adrar - CRB Ben Badis
 JS Sig - MB Sidi Chahmi
 CRB Bougib - ORB Oued Fodda
 CRB Ain-Türck: Exempt

Classement	Pts	J
1. ES Araba	49	23
2. CRB Ben Badis	46	24
3. CRB Bougib	39	23
4. ORB Oued Fodda	38	23
5. JS Sig	35	23
6. MB Sidi Chahmi	34	23
7. SCM Oran	32	23
- HB El Bordj	32	23
9. NRB Béthioua	31	23
10. SC Mécheria	29	24
11. CRB Hennaya	28	23
12. CRB Ain El Türck	23	24
- ZSA Témouchent	23	23
14. CRB Adrar	18	24
15. MCB Debdaba	15	23

MCO - USMA COUPE D'ALGÉRIE (1/2 FINALE)

5 000 TICKETS pour les supporters de l'USMA

La vente des billets des supporters de l'USM Alger en vue du match de leur équipe sur le terrain du MC Oran samedi en demi-finale de la Coupe d'Algérie de football, débutera "au plus tard jeudi matin" à Alger, a-t-on appris hier auprès de la direction des Rouge et Noir de la capitale.

L'opération aura lieu au niveau des guichets du stade Omar-Hamadi à Bologhine, où il sera question de mettre 5 000 tickets sur le marché, soit le quota réservé à la formation algéroise pour le match de samedi (17h00), selon la



même source. Un émissaire de l'USMA s'est rendu hier matin à Oran pour récupérer les fameux sé-

sames, après que la direction du club ait formulé une demande à son homologue du MCO pour l'obten-

tion «d'au moins 5000 billets» au profit des fans, avait déclaré mardi à l'APS, le vice-président usmiste, Rabah Haddad. Pour leur part, les coéquipiers du gardien international, Mohamed Amine Zemmamouche, se rendront à Oran demain par route.

Deux joueurs ont déclaré forfait pour ce déplacement à savoir, le défenseur Brahim Boudebouda, blessé et le milieu de terrain Nassim Bouchema.

L'autre demi-finale opposera le MC Alger à l'ES Sétif demain au stade du 5-juillet à Alger (17h00).

JS KABYLIE

Essaïd Belkalem suspendu un match



Le défenseur international algérien de la JS Kabylie, Essaïd Belkalem, expulsé pour cumul de cartons, lors du match de son équipe face au MC Alger, disputé samedi dernier, pour le compte de la 25^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1, a écopé d'un match de suspension.

D'autre part, l'entraîneur-adjoint du MC Oran, Sébâh Benyagoub, est suspendu un match suite aux «pièces versées au dossier» et «aux rapports des officiels» de la rencontre MC Oran-USM El Harrach (1-0) disputée samedi dernier au stade Bouaïd (Oran). Benyagoub devra en outre, s'acquitter d'une amende de 20 000 DA tout comme son équipe pour «conduite incorrecte», lors de la même rencontre.

D'autre part, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé un match de suspension au joueur de SA Mohammadia Kadda Ferragui, exclu lors du match de son équipe face à l'O Médéa de la 26^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle. La même sanction a été infligée aux joueurs du CR Temouchent Benmoulay Merouane et Abdelkader Tria (AB Meroua), expulsés lors de la 26^e journée du championnat de Ligue 2. Enfin, le MO Béjaïa a été sanctionné d'une amende de 30 000 DA pour «utilisation de fumigènes» lors du match contre le RC Arba (2-0).

COUPE D'ALGÉRIE

Les arbitres Abid Charef et Necib dirigeront les demi-finales

Les arbitres Mehdi Abid Charef et Necib Redouane officieront respectivement les rencontres MC Alger - ES Sétif et MC Oran - USM Alger vendredi et samedi pour le compte des demi-finales de la 49^e édition de la Coupe d'Algérie de football, a indi-

qué hier la fédération algérienne. Charef sera assisté de Boullefel et Tamen.

Comme 1^{er} et 2^e assistants, alors qu'Aouina a été désigné comme quatrième arbitre de la rencontre qu'aura pour théâtre le stade du 5-

juillet à Alger (17h00). Quant à Necib, il sera aidé dans sa tâche par Boutaghane et Boudebouz, le quatrième arbitre étant Arab.

Le match se jouera au stade Ahmed-Zabana à Oran (17h00). APS

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA DE DRAA-EL-MIZAN
ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE FRIKAT

AVIS D'INFRUCTUOSITE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE N°01/2013/APC FRIKAT

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10-236 de 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°012-23 du 12/01/2012 portant réglementation des marchés publics, l'Assemblée Populaire Communale de FRIKAT informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national ouvert N°01/2013 paru aux quotidiens nationaux «Djaridati» et «ELCO.News» Du 18/02/2013 Relatif à la réalisation d'un groupe scolaire type A1 au niveau de l'école primaire BOUTHELDJA Arezki sise au village Iheddadene Commune FRIKAT que celui-ci est déclaré infructueux pour le motif : Insuffisance d'Autorisation de programme.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OPGI DE MÉDÉA**
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 000826034303350
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 07/2013**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa dont le siège social est au Boulevard de l'ALN Ain d'Heb - Médéa lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des logements sociaux locatifs y/VRD à travers la wilaya de Médéa.

PROGRAMME : 4000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS TRANCHE COMPLÉMENTAIRE ANNÉE 2014 :
- 50 logements publics locatifs, y/c VRD à Mezghena (AB Meroua), expulsés lors de la 26^e journée du championnat de Ligue 2. Enfin, le MO Béjaïa a été sanctionné d'une amende de 30 000 DA pour «utilisation de fumigènes» lors du match contre le RC Arba (2-0).

PROGRAMME : 4000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS (R.H.P.) ANNÉE 2010 :
- 0/8/20 logements publics locatifs, y/c VRD à Sidi-Rabie.

PROGRAMME : 3500 LOGEMENTS (P-Q) 2010-2014 TRANCHE 2010 :
- 72/80/320 logements publics locatifs, y/c, VRD à Guerguera - (Site or) Médéa.

PROGRAMME : 1000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS (R.H.P.)² TRANCHE ANNÉE 2011 :
- 50 logements publics locatifs, y/c VRD à Chahbounia

PROGRAMME : 1000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS (R.H.P.)² TRANCHE ANNÉE 2012 :
- 100 logements publics locatifs, y/c, VRD à Ksar El-Boukhar

PROGRAMME : 2500/3000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS (R.H.P.)² TRANCHE ANNÉE 2013 :
- 20/100 logements publics locatifs, sans VRD à Ouza

PROGRAMME : 5500/8000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS 2^e TRANCHE ANNÉE 2014 :
- 50 logements publics locatifs, sans VRD à El-Omaria

PROGRAMME : 60/250 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS, SANS VRD À CHELLALET EL-ADHAOURA :
- 50/250 logements publics locatifs, sans VRD à Chellalet El-Adhaoura

PROGRAMME : 60/250 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS, SANS VRD À BERRUAUGHA :
- 48/86/650 logements publics locatifs, sans VRD à Berrouaghia

PROGRAMME : 66/86/650 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS, SANS VRD + LOGEMENTS COMMERCIAUX À BERRUAUGHA :
- 66/86/650 logements publics locatifs, sans VRD + locaux commerciaux à Berrouaghia

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie I et plus comme activité principale Bâtiment, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa. Adresse : **Boulevard de l'ALN Ain d'Heb - Médéa**, contre paiement des frais d'un montant de **1 500,00 DA** non remboursable. Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité qui sont exigés par le cahier des charges, doivent être présentés dans deux (02) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant «l'offre technique» avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

- Une enveloppe contenant «l'offre financière» comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 15 pages 12 et 13 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A
Monsieur le Directeur Général de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Médéa
«soumission à ne pas ouvrir»
Avis d'appel d'offres national ouvert n° 07/2013
Portant réalisation des travaux de..... logements sociaux locatifs

A
La date de dépôt des offres est fixée au **21^e jour** avant 13 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le ROMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à **14 heures**. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coincide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

BASKETBALL

CHAMPIONNAT DE SUPER DIVISION (PLAY-OFF)

CRBDB-GSP, en quête d'une place en finale

Le dernier tournoi des play-off du championnat de Super-Division de basket-ball, prévu ce week-end à Alger, déterminera les deux équipes qui en découdront pour décrocher le titre de champion cette saison, avec à l'affiche la rencontre mettant aux prises le GS Pétroliers et le CRB Dar Beïda.

Le GSP, double champion en titre et solide leader à l'issue des tournois disputés à Oran (5 et 6 avril) et à Annaba (29 et 30 mars), affrontera aujourd'hui à Birkhadem (16h00) le CRB Dar Beïda, seule équipe à avoir battu les

«Pétroliers» cette saison et qui devra rééditer cet exploit pour accéder en finale.

Pour décrocher ce billet en finale, le CRB Dar Beïda devra s'imposer face au GSP avec un écart supérieur à 12 points et remporter les autres matches du week-end.

De son côté, le CSM Constantine vainqueur face au CRB Dar Beïda une semaine plus tôt (84-67) d'Oran, devra assurer l'essentiel et remporter toutes les rencontres du tournoi d'Alger notamment face à la surprise des play-off, l'US Sétif. Une autre belle affiche est au programme

de ce tournoi mettant aux prises deux prétendants pour la finale, le CRB Dar Beïda et l'US Sétif à Staouéli demain à 15h00. Les deux premiers au classement final de cette étape des «play-offs» découdront pour le titre de champion d'Algérie dans une série de 2 matches gagnants. La belle éventuelle sera disputée sur le terrain du premier du classement final. L'équipe championne représentera l'Algérie au Championnat d'Afrique des clubs champions, alors que le vice-champion participera au Championnat maghrébin des clubs champions.



CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (CLASSEMENT-3^E TOURNOI) :

Programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour le dernier tournoi de classement du championnat d'Algérie de Super-Division de basket-ball à Constantine, prévues jeudi, vendredi et samedi.

Les équipes classées première et seconde de la phase de classement formeront avec les huit premiers le niveau de la Super-Division A pour la saison prochaine (2013-2014) avec un total de 10 clubs.

Les six autres clubs plus les deux premiers du groupe des play-down et les deux champions des 4 régions formeront la Super-Division B avec un total de 10 clubs.

Aujourd'hui (5^e journée):
Salle de Mansourah: AB Skikda - OM Bel-Abbès (14h00)

CSMBB Ouargla - COBB Oran (16h00)

Salle de Zouaghi : NA Hussein-Dey - O. Batna (14h00)

USM Alger - MS Cherchell (16h00)

Demain (6^e journée):
Salle de Mansourah: OM Bel-Abbès - MS Cherchell (15h00)

AB Skikda - CSMBB Ouargla (17h00)

Salle de Zouaghi : COBB Oran - NA Hussein-Dey (15h00)

O. Batna - USM Alger (17h00)

Samedi (7^e journée):
Salle de Mansourah: CSMBB Ouargla - OM Bel-Abbès (14h00)

NA Hussein-Dey - AB Skikda (16h00)

Salle de Zouaghi : USM Alger - COBB Oran (14h00)

MS Cherchell - O. Batna (16h00)

Programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour le dernier tournoi des «play-offs» du championnat d'Algérie de Super-Division de basket-ball à Alger, prévues jeudi, vendredi et samedi :

5^e journée (11 avril 2013):

A Staouéli : CSM Constantine - US Sétif (12h00)
CRB Dar Beïda - USM Blida (14h00)
A Birkhadem : IRBB-Arréridj - NB Staouéli (12h00)
GS Pétroliers - WA Boufarik (14h00)

6^e journée (12 avril 2013):

A Staouéli : US Sétif - CRB Dar Beïda (15h00)
WA Boufarik - IRBB Arréridj (17h00)
A Birkhadem : NB Staouéli - CSM Constantine (15h00)
USM Blida - GS Pétroliers (17h00)

7^e journée (13 avril 2013):

A Staouéli : CSM Constantine - US Sétif (12h00)
CRB Dar Beïda - USM Blida (14h00)
A Birkhadem : IRBB-Arréridj - NB Staouéli (12h00)
GS Pétroliers - WA Boufarik (14h00)

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	8	4
2. US Sétif	7	4
-CSM Constantine	7	4
-CRB Dar Beïda	7	4
5. NB Staouéli	6	4
6. USM Blida	5	4
7. IRBB Arréridj	4	4
-WA Boufarik	4	4

NATATION

Championnat national : près de 400 athlètes annoncés à la piscine du 1^{er} mai



398 athlètes dont 125 nageuses prendront part au championnat national inter clubs de natation, prévu du 11 au 13 avril à la piscine du

1^{er} mai (Alger), a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN).

Avec 16 clubs participant au championnat national inter clubs, la Ligue d'Alger de natation arrive en tête des dix ligues attendues à ce rendez-vous.

Elle est suivie de Bouira (5 clubs) et Skikda (4 clubs). Le programme technique des épreuves se déroulera en cinq séances dont la première aura lieu jeudi matin avec le 50 m brasse, 200m 4 nages, 10 m NL, 200 m papillon, précise la même source.

Les dix ligues participantes sont: Alger (16 clubs), Constantine (1 club), Bejaia (2 clubs), Sétif (2 clubs), Boumerdes (3 clubs), Bouira (5 clubs), Jijel (2 clubs), Skikda (4 clubs), Oran (1 club) et Tipasa (2 clubs).

TENNIS DE TABLE

Les juniors algériennes de tennis de table qualifiées au Mondial-2013

La sélection algérienne juniors (filles) de tennis de table s'est qualifiée au prochain Championnat du monde de la discipline, prévu du 1^{er} au 8 décembre prochain à Rabat (Maroc), a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne (FATT).

Cette qualification a été acquise lors des Championnats d'Afrique (jeunes catégories) de tennis de table tenus à Nabeul en Tunisie, avec la participation des sélections d'Egypte, Tunisie, Algérie, Angola, Congo Brazzaville, Nigeria, Maroc, Libye, Afrique du Sud, Côte

d'Ivoire et Madagascar. Lors du rendez-vous africain, les filles algériennes avaient remporté la médaille d'argent de l'épreuve par équipes, après s'être inclinées en finale face à l'Egypte (3-0). L'équipe algérienne était composée de la triplette Kessaci Katia, Laid Islam, Inessa Benchora et Lynda Loghraibi (comme remplaçante). Le règlement de participation au Mondial (juniors filles et garçons) de tennis de table, prévoit la qualification, seulement, des trois premiers des Championnats d'Afrique.

APS

Classement	Pts	J
1. NA Hussein-Dey	8	4
-AB Skikda	8	4
3. O. Batna	7	4
4. COBB Oran	6	4
5. CSMBB Ouargla	5	4
-USM Alger	5	4
-MS Cherchell	5	4
8. OM Bel-Abbes	4	4

Ronaldo

«Un exemple pour l'avenir»

Cristiano Ronaldo, s'est exprimé après la qualification de son équipe pour les demi-finales de la Ligue des champions malgré sa défaite face à Galatasaray (2-3). «Nous devons tenir pendant 90 minutes. Nous verrons bien qui nous affronterons au prochain tour. Ils ont rendu les choses difficiles mais en réalité ce sont nous-mêmes qui nous les sommes compliquées. Nous sommes heureux de nous être qualifié après ce match compliqué. Il nous servira d'exemple pour l'avenir» a confié Cristiano Ronaldo.

Pepe

«Une ambiance difficile»



Malgré un match retour compliqué, le Real Madrid a réussi à éliminer Galatasaray et à se qualifier pour les demi-finales de la Ligue des Champions (3-0, 3-2). Pepe ne garde que le positif en tête. «C'était une ambiance difficile et il est vrai que nous sommes mal entrés dans ce match. Le plus important est la qualification. Nous devrons maintenant attendre le tirage au sort et voir si nous avons de la chance».

Varane

«Satisfait du résultat»



Le Real Madrid a été battu par le Galatasaray, mardi soir à Istanbul (2-3), pour le compte des quarts de finale retour de la Ligue des champions, mais rejoint malgré tout le dernier carré de la compétition à la faveur de son succès (3-0) de l'aller. Pour Raphaël Varane, «satisfait du résultat», l'essentiel est bien là. «Il a fallu se battre jusqu'au bout et souffrir pour se qualifier. On a fait l'essentiel au match aller, a commenté le défenseur central français après la rencontre sur BeIN Sport. On savait que ça allait être un match particulier. Il y a énormément de bruit dans le stade, il faut rester concentré et ce n'est pas évident face à des joueurs de la qualité de (Didier) Drogba. On a trop reculé collectivement, ce qui nous a mis en difficulté».



CR7, meilleur buteur de la champions league
Cristiano Ronaldo a inscrit deux nouveaux buts en ligue des champions. Ces buts ont permis au Real Madrid d'accéder en demi-finales de la prestigieuse compétition.

MOURINHO : «JE SUIS TRÈS CONTENT»



L'entraîneur des Merengue, José Mourinho, a fait savoir après la rencontre qu'il s'est vraiment régale hier soir. «J'aimerais bien jouer chaque match dans ce stade car tout le monde veut jouer dans une telle ambiance. C'est une ambiance parfaite pour jouer au football», a confié le «Special One». A ses yeux, l'équipe turque a vraiment été exemplaire en seconde période. «Je ne crois pas que les joueurs du Real ont été affectés par l'ambiance, ce sont plutôt les joueurs de Galatasaray qui ont été affectés. Ils ont fait une seconde mi-temps fantastique de cœur, de fierté, de tout, de tout ce que le football a de beau.»

Felipe Santana

envoie Dortmund en demi-finale



Drogba :

«On m'avait enterré»

Malgré la défaite, Didier Drogba est revenu sur son état de forme et sur la double confrontation qui opposait Galatasaray au Real Madrid. Morceaux choisis. «On m'avait un peu enterré, je suis fier de ce retour», a confié Didier Drogba, attaquant de Galatasaray, au micro de BeIN Sport, qui a marqué mardi en Ligue des champions, mais n'a pu empêcher l'élimination de son club en quart de finale retour de la C1. «Il y a quelques semaines, des gens me disaient au revoir, on m'avait un peu enterré, je suis fier de ce retour», a commenté l'ancien joueur de Marseille et Chelsea.

Dans un match au scénario incroyable, le Borussia Dortmund s'est qualifié pour les demi-finales de la Ligue des champions en dominant Malaga (3-2) mardi soir. Menés 1-2 dans les arrêts de jeu, la formation allemande a renversé la vapeur grâce à Marco Reus (90^e+1) et au défenseur central, Felipe Santana (90^e+3). Reste aux avant-postes pour les dernières secondes, le Brésilien a joué les renards des surfaces en poussant sur la ligne le ballon au fond des filets.

Subotic : «Je n'arrive pas à y croire !»

Neven Subotic, le défenseur central de Dortmund, est revenu sur la superbe victoire face à Malaga (3-2) mardi, lors des quarts de finale retour de la ligue des Champions. «Jusque-là, notre histoire ressemble à un film hollywoodien et j'espère qu'elle connaîtra une fin hollywoodienne. Je n'arrive pas à y croire ! C'est le moment le plus fou de ma carrière de footballeur. Ce fut un match spécial pour tout le monde, pour nous comme pour les fans».



COUPE D'ALGÉRIE (1/2 FINALES)
DEMAIN À 17H00 :

MC ALGER - ES SÉTIF

**Sétifiens et
Mouloudéens
Faites-nous rêver !****S. Ben**

Le stade du 5 Juillet sera certainement bondé demain vendredi pour le match des demi-finales de la Coupe d'Algérie devant opposer le MC Alger à l'Entente de Sétif dans un match aussi décisif qu'indécis.

Et comme ce fut le cas lors des quarts de finale entre le MC Alger et le CS Constantine, on s'attendrait donc à voir une affluence record pour ce choc des titans entre deux spécialistes de cette prestigieuse compétition à savoir l'Entente de Sétif et ses huit trophées et le MCA et ses six trophées.

Cette ambiance des grands jours est devenue un rêve pour les observateurs et surtout les férus du football qui ne l'ont pas vécu depuis avant les années 90.

On se rappelle bien que lors des années 70-80, le stade du 5-Juillet affiche régulièrement complet lors des derbys et des matchs choqués de la Coupe d'Algérie. Les supporters algériens prennent même le chemin du stade très tôt pour ne pas perdre une place sur les bancs de ce mythe stade et à l'époque, les bancs étaient en bois. Aujourd'hui, ce sont des chaises et c'est encore plus agréable de suivre un match avec un tel confort.

En cette période de printemps, d'aucuns espèrent assister à une fête du football avec « cette finale avant la lettre » entre deux formations jouant d'ailleurs les premiers rôles en championnat professionnel de Ligue 1. L'Entente de Sétif est leader alors que son adversaire du jour est classé 2^e en compagnie de l'USM El Harrach. C'est dire que c'est un véritable duel de titans auquel les férus du beau football sont conviés demain.

**On prévoit déjà un match
à guichets fermés**

Tous les billets mis en vente pour les Mouloudéens ayant-hier ont été écoulés durant une seule journée. Quant au quota des supporters de l'Entente de Sétif, les responsables de ce club l'ont récupéré. Et il s'agit d'un total de 8 000 billets. On s'attend donc à une affluence record en ce vendredi au stade du 5-Juillet pour se remémorer ce bon vieux temps où le football était une véritable fête aussi bien dans qu'en dehors du stade. Alors Mouloudéens et Sétifiens, faites nous rêver de ce beau spectacle où les couleurs orneront bien cette enceinte du stade du 5-Juillet qui n'a pas connu cette ambiance de fête depuis fort longtemps...

«L'Etendard de l'Emir Abdelkader» remis officiellement au Musée central de l'Armée

**La Fondation internationale
Emir Abdelkader pour la
culture et le patrimoine, de
Damas a remis hier au Musée
central de l'Armée un des
rares Etendards de l'Emir
Abdelkader, symbole de sa
lutte contre le colonialisme
français.**

La cérémonie de remise de l'Etendard s'est déroulée en présence de descendants de l'Emir Abdelkader et de représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Défense nationale. Le Musée central de l'Armée vient de recevoir un Etendard historique, symbole de la lutte de l'Emir Abdelkader contre le colonialisme français, a précisé le général Boualem Madi, directeur de la communication et de l'orientation au ministère de la Défense nationale, dans une allocution prononcée à cette occasion.

Cet Etendard symbolise la fraternité et l'amitié historiques consacrées par l'Emir Abdelkader à Damas, a-t-il ajouté. Le général Madi a exprimé, au nom du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, ses remerciements pour cette «jouable initiative» qui vise à «enrichir le musée de pièces de valeur».

Le Musée central de l'Armée avait



déjà reçu en 2004 de la part du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, des pièces originales et rares, ainsi que des effets personnels relevant du patrimoine de l'Emir Abdelkader, a rappelé le général Madi.

Le président de la Fondation internationale Emir Abdelkader pour la culture et le patrimoine de Damas, M. Moataz Al-Sebini, a pour sa part, indiqué que «cet Etendard est le plus important utilisé par l'Emir Abdelkader».

L'Etendard de l'Emir Abdelkader était conservé par son fils, l'Emir

Ahmed, qui vivait en Turquie et qui l'avait confié avant sa mort à une descendante de l'Emir qui l'avait, à son tour, confié à Djaafer El-Hassani, autre descendant de l'Emir, lequel l'a encadré avant de l'offrir à la mère patrie, l'Algérie, en coordination avec l'ambassade d'Algérie en Syrie, a précisé M. Al-Sebini, également spécialiste d'histoire, de philosophie et de la pensée de l'Emir Abdelkader. Le descendant de l'Emir Abdelkader, Djaafer El-Djazairi, s'est dit prêt à remettre tous les effets personnels du fondateur de l'Etat algérien moderne au Musée central de l'Armée.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE SUPER-DIVISION DE HANDBALL Reprise des compétitions ce week-end

Le championnat d'Algérie de Super-Division de handball (seniors-messieurs) reprend ses droits ce week-end après 18 mois d'arrêt avec une formule de compétition composée de 14 clubs répartis en deux poules (A-B), a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). A l'issue de la première phase (7 journées) les deux premiers de chaque groupe disputeront les demi-finales dont les vainqueurs s'affronteront en finale pour décrocher le titre de champion de la saison 2012-2013.

Le GS Pétroliers, tenant du titre depuis 2005 (avec l'ex-MC Alger), évoluera dans le Groupe A aux côtés du TR Sétif, du MC Saïda, de l'AB Barika, et du CRB Baraki, du GS Boufarik et du CRB Mila.

De son côté le HBCE Biar, vice-champion d'Algérie en titre, fait partie du Groupe B avec la JSE Skikda, le TRBB Bab El Oued, l'OE Oued, l'ES Ain-Touta, le CRBB-Arréridj et le WO Rouiba.

Programme du tournoi d'Alger :

Groupe A: 1^{re} journée (demain)
A El Biar: GS Pétroliers - TR Sétif (15h30)
MC Saïda - AB Barika (17h00)
CRB Baraki - GS Boufarik (18h30)
Exempt: CRB Mila

2^{re} JOURNÉE (SAMEDI):
Salle Harcha: TR Sétif - AB Barika (15h30)
GS Boufarik - GS Pétroliers (17h00)
CRB Mila - MC Saïda (18h30)
Exempt: CRB Baraki

Groupe B: 1^{re} journée (demain)
A Baraki: JSE Skikda - TRBB Bab El Oued (15h30)
OE Oued - ES Ain-Touta (17h00)
HBCE Biar - CRBB-Arréridj (18h30)
Exempt: WO Rouiba

2^{re} JOURNÉE (SAMEDI):
A Baraki: TRBB Bab El Oued - ESA Touta (15h30)
CRBB-Arréridj - JSE Skikda (17h00)
WO Rouiba - OE Oued (18h30)
Exempt: HBCE Biar.

APS

TIR AU PISTOLET AUTOMATIQUE Coup d'envoi du championnat régional inter- polices à Blida

Le championnat régional inter-polices de tir au pistolet automatique (saison 2012-2013) a débuté hier à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale de Soumaâ (Blida). «Cette compétition contribue à l'encouragement de la pratique sportive dans les rangs de la Sûreté nationale dans le but de former des policiers sains sur le double plan physique et moral, parallèlement à la promotion de l'esprit sportif chez les compétiteurs», a souligné le commissaire principal Khider Mohamed, en donnant le coup d'envoi de ce championnat, en sa qualité de représentant du directeur de l'Ecole. Quelque 114 tireurs, dont 54 femmes, prennent part à cette compétition réunissant les polices des wilayas du Centre du pays, soit Alger, Boumerdes, M'sila, Bouira, Blida, Chlef, Ain Defla, Tizi-Ouzou, Médéa, et Tipasa. Les meilleures tireurs de cette manifestation, qui prendra fin aujourd'hui, seront qualifiés au championnat national de tir au pistolet automatique, est-il signalé.